

QUATRE-VINGT-CINQUIÈME JOURNÉE.

Mardi 19 mars 1946.

Audience du matin.

Dr STAHLER. — Je désire entendre comme témoin M. Dahlerus, ingénieur à Stockholm.

(Le témoin s'approche de la barre.)

LE PRÉSIDENT. — Comment vous appelez-vous ?

TÉMOIN BIRGER DAHLERUS. — Birger Dahlerus.

LE PRÉSIDENT. — Veuillez répéter ce serment après moi : « Je jure devant Dieu tout puissant et omniscient que je dirai la vérité, toute la vérité, rien que la vérité. Que Dieu me soit en aide.

(Le témoin répète les termes du serment.)

Vous pouvez vous asseoir si vous le désirez.

Dr STAHLER. — Monsieur Dahlerus, veuillez raconter au Tribunal comment, en votre qualité d'homme privé et de Suédois, vous êtes arrivé à vous occuper d'un accord entre l'Angleterre et l'Allemagne.

TÉMOIN DAHLERUS. — Je connaissais très bien l'Angleterre pour y avoir vécu douze ans et je connaissais aussi très bien l'Allemagne. J'avais observé la première guerre mondiale des deux côtés, ayant habité successivement en Angleterre et en Allemagne pendant cette période.

Au cours d'une visite en Angleterre, à la fin de juin 1939, j'ai parcouru un certain nombre de villes, Birmingham, Coventry, Manchester et Londres. J'ai trouvé partout la même détermination bien assurée : le peuple anglais ne permettrait plus une seule agression de la part de l'Allemagne. Le 2 juillet, j'ai rencontré des amis au Constitution Club et nous avons parlé de la situation en cours : ils m'ont fait une peinture très nette de l'opinion publique en Grande-Bretagne. Comme ce résumé de l'opinion publique anglaise fut à la base de mes discussions ultérieures avec Göring, je crois que je dois le rapporter ici. Il est fondé sur l'observation des conditions en Grande-Bretagne et sur des conversations avec des gens du peuple. Les conclusions sont les suivantes :

a) Unanimité sur le fait que Berchtesgaden et la Tchécoslovaquie ont ébranlé la confiance, et que, immédiatement après Berchtesgaden, avant la Tchécoslovaquie, il était possible de faire en coopération beaucoup de choses déjà décidées par l'Allemagne.

b) L'opinion publique anglaise est maintenant extrêmement amère. Elle est résolue: jusque là mais pas au delà.

c) La Grande-Bretagne a désormais des obligations qu'elle n'avait pas au moment de la réunion de Berchtesgaden.

La Pologne et Dantzig: Une attaque sur Dantzig signifie la guerre avec la Pologne et l'Angleterre. La Grande-Bretagne sera entraînée automatiquement en raison de ses obligations. De là, automatiquement, guerre avec la Grande-Bretagne.

d) La Grande-Bretagne ne fait pas connaître ses forces; elles sont mêmes inconnues du public anglais.

Voici la deuxième constatation basée sur un discours de Lord Halifax: « Mes observations personnelles montrent que l'Angleterre s'en tient fermement à ses déclarations ».

LE PRÉSIDENT. — Un instant, je vous prie. La traduction russe arrive sur le réseau français. Je crois que nous allons suspendre pendant quelques instants.

(Brève suspension d'audience.)

LE PRÉSIDENT. — Avant que le témoin ne reprenne sa déposition, le Tribunal me demande de dire que le système des écouteurs avait été vérifié hier au soir, après la levée de l'audience. Le système a encore été vérifié ce matin à 9 h. 30 et une nouvelle fois à 10 heures moins 5. Tous ceux qui pénètrent dans cette salle doivent se rendre compte qu'il n'est pas possible de protéger complètement les circuits par des canalisations souterraines. Il est donc de première importance que tous ceux qui pénètrent ici fassent très attention pour éviter, si possible, de marcher sur les câbles qui, de cette façon, peuvent à la longue être endommagés ou sectionnés. Le réseau peut être abîmé et c'est ainsi qu'arrivent des erreurs. Tout est mis en œuvre pour l'entretien du matériel; les personnes qui utilisent ce matériel devront faire également tout leur possible pour aider à le maintenir en bon état.

Dr STAHLER. — Monsieur Dahlerus, voulez-vous continuer.

TÉMOIN DAHLERUS. — Point numéro 2: le discours de Lord Halifax. Ses observations personnelles montrent que l'Angleterre s'en tiendra fermement à ses déclarations. Lord Halifax sous-estime la situation de l'Angleterre, ce qui est une coutume chez les Anglais. C'est-à-dire qu'il fait état de la force de l'Angleterre en la tenant pour plus faible qu'elle ne l'est réellement. Peut-être en Allemagne n'a-t-on pas complètement réalisé cette situation.

Point numéro 3: la Grande-Bretagne désire la paix, mais pas la paix à n'importe quel prix. Le peuple allemand est bien vu du peuple anglais et il ne semble pas y avoir de raison valable pour qu'il y ait un conflit armé. Comme dans le passé, l'Allemagne

perdra sûrement la guerre et obtiendra beaucoup moins par le moyen des guerres que par des négociations pacifiques. L'Angleterre et ses amis souffriront aussi beaucoup d'une guerre, qui pourrait être la fin de la civilisation.

Ayant observé l'aversion du Troisième Reich pour les comptes rendus défavorables, je trouvai qu'il était de mon devoir et qu'il pourrait être utile de transmettre aux hautes sphères allemandes ces claires expressions de l'opinion anglaise.

Dr STAHLER. — Une question, Monsieur Dahlerus : est-ce que vos amis étaient membres du Parlement britannique ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Non, c'étaient des hommes d'affaires, et si le Tribunal le désire, je peux fournir une liste de leurs noms.

Dr STAHLER. — Comment s'appelaient ces personnes ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Dois-je remettre la liste de ces noms au Tribunal, afin d'éviter les pertes de temps ?

LE PRÉSIDENT. — Leurs noms n'ont pas beaucoup d'importance s'il ne s'agit que d'hommes d'affaires.

TÉMOIN DAHLERUS. — Après être tombé d'accord avec mes amis sur l'opportunité d'un voyage en Allemagne, je m'y suis rendu et j'ai obtenu un rendez-vous avec Göring pour le 6 juillet à 16 heures, à Karinhall.

Je lui ai exposé ce que j'avais observé en Grande-Bretagne et j'ai appuyé fortement sur la nécessité de faire tout ce qui était possible pour éviter la guerre. Göring se demanda si ces observations n'étaient pas un essai de plus du côté anglais, et me fit aussi remarquer qu'il pensait que la Grande-Bretagne voulait contrôler tous les développements sur le continent. Je lui répondis que je ne voulais pas qu'il acceptât mes déclarations de neutre et suggérai que fût provoquée une réunion où lui-même et d'autres membres du Gouvernement allemand auraient l'occasion de rencontrer des citoyens britanniques connaissant très bien les conditions existantes. Je suggérai qu'une première réunion pourrait avoir lieu en Suède, par exemple sur l'invitation de Sa Majesté le roi de Suède ou du Gouvernement suédois.

Le 8 juillet, je reçus de Göring une réponse : Hitler était d'accord avec ce projet. Je suis parti immédiatement pour la Suède pour voir s'il était possible de faire les préparatifs nécessaires en Suède. Le Gouvernement suédois, pour certaines raisons, a considéré qu'il était inopportun que le roi de Suède ou lui-même fit une invitation semblable, mais il n'a fait aucune objection à ce que cette réunion fût organisée par des personnes privées. Le comte Trola Wachmeester a mis son château de Trola Beelda à notre disposition pour cette rencontre. Le 19 juillet, je suis parti pour Londres afin de tout préparer.

LE PRÉSIDENT. — Docteur Stahmer, ne pouvez-vous dire au témoin, pour éviter une perte de temps, d'en venir au fait même, à la réunion même? Tous ces préliminaires ne semblent pas très importants au Tribunal.

Dr STAHMER. — Oui, Monsieur le Président. Le témoin va venir tout de suite à la question des discussions préliminaires qui ont eu lieu le 7 août à Soenke-Nissen-Koog. Témoin, voulez-vous nous parler de cette rencontre? Vous vouliez dire, je crois, que le 19 juillet, vous êtes parti en avion pour Londres où vous avez rencontré Lord Halifax le 20?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

Dr STAHMER. — Je tiens ce rapport pour très important. Voulez-vous raconter au Tribunal ce qui s'est passé lors de cet entretien du 20 juillet avec Lord Halifax?

TÉMOIN DAHLERUS. — J'ai rencontré Lord Halifax le 20 juillet. Il m'a fait remarquer qu'il désirait qu'aucun membre du Gouvernement britannique ou du Parlement ne participât à cette rencontre. Néanmoins, le Gouvernement de Sa Majesté attendait le résultat de cette réunion avec le plus grand intérêt. La réunion eut lieu à Soenke-Nissen-Koog dans le Schleswig-Holstein, près de la frontière danoise. Cette maison appartient à ma femme. Sept Anglais, Göring, Bodenschatz et le Dr Schöttl étaient présents.

Dr STAHMER. — Quel jour était-ce?

TÉMOIN DAHLERUS. — C'était le 7 août, et la réunion a commencé à 10 heures. La réunion a commencé lorsque Göring invita les Anglais à poser les questions qui étaient les leurs. Par la suite, de longues discussions eurent lieu à propos du développement politique, surtout à propos des relations entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne. Finalement, des deux côtés, on en vint à discuter de Munich et des événements qui suivirent. Les représentants britanniques soulignèrent la nécessité d'arrêter la politique d'agression en Europe; la question du Corridor et de Dantzig fut également discutée. Les Anglais ont très clairement manifesté qu'au cas où l'Allemagne essaierait d'occuper par la force un territoire étranger, l'Empire britannique, en accord avec ses obligations vis-à-vis de la Pologne, se tiendrait aux côtés de cette dernière.

Göring fit remarquer, sur son honneur de soldat et d'homme d'État, bien qu'il eût la charge et la direction de la plus puissante aviation du monde et qu'il pût être tenté de la mener au combat, qu'il ferait tout ce qu'il pourrait pour aider à empêcher une guerre.

Le résultat de cette rencontre fut que toutes les personnes présentes adoptèrent la conclusion qu'il serait de la plus haute importance que les délégués britanniques et allemands pussent se rencontrer le plus rapidement possible.

La conférence se termina tard dans la nuit et, le matin suivant, les délégués britanniques proposèrent que cette conférence s'étendît à quatre nations: Grande-Bretagne, France, Italie et Allemagne. J'allai à Sylt où demeurait Göring qui consentit, pour l'Allemagne, à ces modifications de la proposition.

Dr STAHLER. — Des membres du Parlement britannique ont-ils également pris part à ces discussions?

TÉMOIN DAHLERUS. — Non, il n'y avait que des hommes d'affaires anglais.

Dr STAHLER. — Est-ce qu'un rapport sur cette visite a été envoyé à Lord Halifax?

TÉMOIN DAHLERUS. — Les membres britanniques ont quitté l'Allemagne de bonne heure le 9 août et il fut convenu qu'une fois rentrés ils adresseraient immédiatement un compte rendu de cette entrevue au ministère des Affaires étrangères.

Dr STAHLER. — Est-ce qu'il a été pris des décisions lors de cette rencontre et comment se sont déroulés les événements ultérieurs?

TÉMOIN DAHLERUS. — J'ai reçu une confirmation personnelle de Göring me disant que Hitler était d'accord pour qu'une telle conférence eût lieu. L'affaire a été discutée à Londres et, le 19 août, j'ai reçu une convocation pour me rendre à Paris, évidemment pour recevoir une réponse du côté britannique. Avant de partir, le 21 août, je fus informé qu'un traité commercial avait été conclu entre la Russie et l'Allemagne, et le jour suivant ce traité s'était étendu aux questions politiques. Le matin du 23, vers 10 h. 30, on me demanda, par téléphone, de la part de Göring, de me rendre à Berlin immédiatement, si possible.

Dr STAHLER. — Est-ce que pendant cette conversation on a envisagé la gravité de la situation?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui, Göring en a parlé. Il a dit qu'entre temps la situation était devenue très sérieuse.

Dr STAHLER. — Quand avez-vous rencontré Göring?

TÉMOIN DAHLERUS. — Je suis arrivé à Berlin le 24 et j'ai vu Göring à 14 heures.

Dr STAHLER. — De quoi avez-vous traité dans ces discussions?

TÉMOIN DAHLERUS. — Il m'a dit que la situation était devenue très grave, parce qu'on n'avait réussi à faire aucun accord entre l'Allemagne et la Pologne. Il m'a demandé si je pouvais me rendre à Londres et y expliquer la situation.

Dr STAHLER. — Est-ce qu'on a particulièrement mentionné que l'Allemagne était prête à faire un accord avec l'Angleterre?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui, Göring a expliqué que l'Allemagne désirait s'entendre avec la Grande-Bretagne.

Dr STAHLER. — Quand êtes-vous parti pour Londres?

TÉMOIN DAHLERUS. — Le matin suivant, le vendredi 25.

Dr STAHLER. — Savez-vous si Hitler était d'accord avec ce voyage?

TÉMOIN DAHLERUS. — Je ne sais pas, je ne pourrais le dire.

Dr STAHLER. — Avec qui avez-vous pris part aux discussions à Londres dans la soirée du 25?

TÉMOIN DAHLERUS. — Une réunion importante eut lieu vers 18 h. 30, avec Lord Halifax.

Dr STAHLER. — Que vous a dit Lord Halifax à cette occasion?

TÉMOIN DAHLERUS. — Il m'a dit que ce jour-là Henderson avait parlé à Hitler et qu'on attendait Henderson à Londres, le samedi 26. Il a exprimé l'espoir qu'un arrangement serait possible puisque les voies officielles étaient ouvertes. Il m'a remercié de mes efforts et m'a dit qu'il ne pensait pas qu'on eût besoin de moi plus longtemps.

Dr STAHLER. — Le même soir avez-vous encore eu un entretien téléphonique avec Göring?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

Dr STAHLER. — Sur quoi portait cet entretien?

TÉMOIN DAHLERUS. — J'ai essayé de l'atteindre par téléphone à 8 heures du soir, mais c'est seulement avec l'aide du ministère des Affaires étrangères que j'ai pu le toucher au téléphone. Göring m'a dit à ce moment-là que la situation était très grave. Il m'a demandé de faire tout ce qui était en mon pouvoir pour organiser une conférence entre les délégués de Grande-Bretagne et d'Allemagne.

Dr STAHLER. — Avez-vous mis Lord Halifax au courant de cette conversation?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui. M. Roberts, des Affaires étrangères, a eu le compte rendu exact de notre conversation, et, avant minuit, Lord Halifax en avait communiqué les mains.

Dr STAHLER. — Est-ce que le lendemain matin, c'est-à-dire le samedi 26 août, vous n'avez pas eu une autre conversation avec Lord Halifax, et de quoi avez-vous parlé au cours de cette conversation?

TÉMOIN DAHLERUS. — J'ai rencontré Lord Halifax le samedi 26 à 11 heures. Je lui ai dit que j'avais appris que le Gouvernement allemand essayait d'arriver à une décision en toute hâte;

j'essayai de lui faire voir l'importance d'une telle tentative qui, dans une situation aussi grave, commandait d'agir en prenant toutes ses responsabilités et tous ses soins. Je lui ai demandé d'appuyer auprès du Gouvernement allemand sur le fait que le Gouvernement anglais souhaitait une entente.

Dr STAHLER. — A-t-on jamais exprimé que Göring fut le seul homme en Allemagne pouvant éviter la guerre ?

TÉMOIN DAHLERUS. — J'avais l'impression que Göring était le membre du Gouvernement allemand qui probablement travaillait le plus à la sauvegarde de la paix ; c'est à la suite des conversations que j'ai eues avec lui que j'ai acquis cette impression.

Dr STAHLER. — Quelles propositions avez-vous alors faites à Lord Halifax ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Je suggérai à Lord Halifax d'écrire une lettre à Göring. Je me rendrais tout de suite à Berlin et je la lui communiquerais.

Dr STAHLER. — Est-ce qu'on a donné suite à votre projet ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui. Lord Halifax a consulté Chamberlain et a écrit une excellente lettre dans laquelle il indiquait de façon claire et distincte le désir du Gouvernement de Sa Majesté d'en arriver à un règlement pacifique.

Dr STAHLER. — Et vous êtes reparti pour Berlin en avion avec cette lettre ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui. J'étais à Berlin le soir et je rencontrais Göring à 22 heures.

Dr STAHLER. — Pourriez-vous rapporter au Tribunal ce qui arriva pendant la conversation que vous avez eue et qui fut la conséquence de votre entretien avec Lord Halifax ?

TÉMOIN DAHLERUS. — J'ai rencontré Göring dans son train, alors qu'il se rendait à l'État-Major. Je lui ai donné les conditions de Londres et ai souligné l'importance du fait qu'il n'y avait aucun doute que, si le Gouvernement allemand attaquait Dantzig, il y aurait immédiatement une guerre avec la Grande-Bretagne, mais que j'étais convaincu que le Gouvernement allemand ferait son possible pour éviter la crise. Après lui avoir donné cette explication, je lui ai tendu la lettre. Il l'a ouverte et, après l'avoir lue, il me l'a montrée et m'a demandé de la lui traduire avec soin, car il était très important que son contenu soit bien compris. Ensuite, il a appelé immédiatement son adjoint et a demandé que le train s'arrêtât à la gare suivante. Il a déclaré qu'il sentait qu'il était nécessaire d'informer Hitler immédiatement du contenu de cette

lettre. Je le suivis en automobile jusqu'à Berlin et à minuit exactement nous arrivions à la Chancellerie; Göring alla immédiatement parler à Hitler et je me rendis à mon hôtel.

Dr STAHLER. — C'était alors le 27 août dans la nuit, ou plutôt le matin du 27 août?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

Dr STAHLER. — Avez-vous eu un entretien avec Hitler ce jour-là?

TÉMOIN DAHLERUS. — J'ai reçu la visite de deux officiers vers minuit 15. Ils m'ont demandé de venir avec eux chez Hitler immédiatement. Je fus reçu par Hitler aussitôt mon arrivée. Il était seul avec Göring.

Dr STAHLER. — Décrivez-nous cette conversation en détail.

TÉMOIN DAHLERUS. — Hitler a commencé, comme d'habitude, à m'expliquer les tenants et les aboutissants de la politique allemande. Cela a duré environ vingt minutes et je pensais que rien d'utile ne pourrait résulter de ma visite. Quand il invectiva l'Angleterre et les Anglais, je l'ai interrompu et je lui ai dit que j'avais travaillé en Grande-Bretagne, comme ouvrier et comme ingénieur, que je m'occupais d'industrie en Angleterre, que je connaissais bien la population anglaise et n'étais pas d'accord avec sa déclaration. Ensuite, au cours d'une longue discussion, il m'a posé de nombreuses questions sur l'Angleterre et le peuple britannique. Puis il a commencé à me donner des explications sur le bel équipement des Forces armées allemandes. Il marchait de long en large et, à la fin, très nerveux et très agité, il me dit que s'il y avait la guerre il construirait des sous-marins et encore des sous-marins. Il parlait, mais n'avait pas l'air de se rendre compte de notre présence. Un moment après, il s'est mis à crier qu'il construirait des avions et encore des avions et qu'il gagnerait la guerre. Puis il s'est un peu calmé et a parlé à nouveau de l'Angleterre et m'a dit: «Monsieur Dahlerus, dites-moi, s'il vous plaît, pourquoi je n'ai pu arriver à obtenir un accord avec le Gouvernement britannique? Vous qui paraissez connaître si bien l'Angleterre, peut-être pourriez-vous me résoudre cette énigme?» J'ai hésité, d'abord, mais j'ai fini par lui dire, avec mon intime connaissance du peuple britannique, que j'étais personnellement d'avis que cela venait de son manque de confiance en lui et en son Gouvernement. La conversation se poursuivit. Il me fit un long rapport sur son entretien du vendredi avec Henderson. A la fin, il me demanda de me rendre tout de suite à Londres et d'exposer son point de vue. J'ai naturellement refusé en lui disant que je ne pouvais me présenter comme représentant du Gouvernement allemand, mais que, si le Gouvernement anglais demandait à ce que j'aie le voir, je me rendrais volontiers à cette

invitation. Les conditions que je posais consistaient à connaître toutes les propositions qu'il avait à faire. Pendant une heure et demie nous avons éclairci et établi les différents points en les détaillant beaucoup plus qu'il ne l'avait fait avec Henderson.

Dr STAHLER. — Quelles propositions deviez-vous faire en particulier ?

TÉMOIN DAHLERUS. — En résumé, je devais faire les propositions suivantes :

1^o L'Allemagne signait un accord ou concluait une alliance avec la Grande-Bretagne.

2^o L'Angleterre devait soutenir l'Allemagne dans l'annexion de Dantzig et du corridor.

3^o L'Allemagne donnait sa parole qu'elle sauvegarderait les frontières polonaises.

4^o On devait arriver à un accord sur les colonies allemandes.

5^o Des garanties suffisantes devaient être données en ce qui concernait le traitement des minorités allemandes.

6^o L'Allemagne s'engageait sur parole à défendre l'Empire britannique avec l'Armée allemande, au cas d'attaque de cet empire.

Dr STAHLER. — Monsieur Dahlerus, au sujet du point 2, n'assurait-on pas à la Pologne un port libre comme Dantzig ? Connaissez-vous quelque chose de ces assurances données à la Pologne ? Savez-vous quelque chose à ce sujet ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui, mais ce sont là des propositions résumées. Elles étaient naturellement beaucoup plus détaillées.

Dr STAHLER. — Est-il exact que la Pologne devait recevoir un port libre à Dantzig et avoir un corridor vers Gdynia, d'après ces propositions ?

TÉMOIN DAHLERUS. — C'est ce que Hitler m'avait dit.

Dr STAHLER. — Merci. Quelles furent les suites de cette conversation ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Je suis parti en avion spécial le lendemain matin après m'être mis en relation avec Londres. J'ai rencontré M. Chamberlain, Lord Halifax, Sir Horace Wilson, Sir Alexander Cadogan.

Dr STAHLER. — C'était le 27 août, n'est-ce pas ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Le 27 août, oui.

Dr STAHLER. — Je vous remercie.

TÉMOIN DAHLERUS. — Et au 10 Downing Street.

Dr STAHLER. — Sur quel sujet ont porté ces conversations avec Lord Halifax et M. Chamberlain ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Nous avons parlé en détail des propositions faites. Sur certains points, qui sont révélés dans le Livre Bleu britannique, ces propositions n'étaient pas semblables à celles qui avaient été faites à Henderson. J'ai donc suggéré au Gouvernement britannique que s'il avait entière confiance en moi comme intermédiaire, il pouvait me communiquer jusqu'où il pouvait ou non accepter ces propositions, je retournerais à Berlin le même jour pour discuter le point de vue britannique avec Hitler et Göring. Henderson devrait demeurer à Londres jusqu'au lundi, de façon à ce que la réponse pût être donnée après qu'il aurait été informé de l'attitude de Hitler vis-à-vis du point de vue britannique.

Dr STAHLER. — Ce jour-là avez-vous eu aussi une conversation avec Sir Alexander Cadogan ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Après la réunion avec les membres du Gouvernement dont j'ai parlé, j'ai eu une conversation très longue avec Cadogan.

Dr STAHLER. — Avez-vous été mis au courant des propositions qui ont été faites ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Qui.

Dr STAHLER. — Quelles étaient-elles ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Je dois dire que les Anglais ont pris la peine, avec beaucoup de soin, de s'occuper de chaque point. Naturellement, le point 6, offres de défense de l'Empire britannique, fut repoussé. Ils ont également refusé de discuter la question des colonies avant que l'Allemagne ne démobilisât. Ils voulaient que les frontières polonaises fussent garanties par les cinq grandes Puissances : la Russie, l'Allemagne, l'Italie, la France et l'Angleterre. Quant au Corridor, ils proposaient des négociations immédiates avec la Pologne. Sur le point 1, l'Angleterre, en principe, acceptait la conclusion d'un accord avec l'Allemagne.

Dr STAHLER. — C'est avec ces propositions que vous êtes retourné en Allemagne ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui, après avoir téléphoné à Berlin ; le Gouvernement britannique ayant promis de renvoyer Henderson le jour même, j'ai obtenu confirmation de Berlin qui acceptait le retard du retour de Henderson. Je suis parti ce même soir et suis arrivé peu avant minuit à Berlin.

Dr STAHLER. — Avec-vous eu à nouveau des conversations avec Göring ?

TÉMOIN DAHLERUS. — J'ai rencontré Göring à 11 h. 30 le dimanche soir et je lui ai fait part des résultats obtenus.

Dr STAHLER. — Pourriez-vous nous décrire cette conversation en détail ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Il ne considérait pas la réponse comme très favorable. Je lui ai dit, en considérant les événements de l'année précédente, qu'il ne pouvait pas s'attendre à ce que la Grande-Bretagne fût satisfaite par la garantie par l'Allemagne seule, des frontières polonaises. A propos de la question coloniale, je lui ai expliqué que n'importe quel gouvernement anglais qui aborderait un tel sujet au Parlement, pendant que se poursuivrait la mobilisation des forces allemandes, ne pourrait tenir. A propos du point 6, je me suis efforcé de lui faire comprendre clairement que la Grande-Bretagne ou l'Empire britannique, préférerait se défendre tout seul. A la fin, il m'a dit qu'il serait préférable qu'il rencontrât Hitler seul. Il est allé immédiatement à la Chancellerie du Reich et je suis reparti chez moi. Le matin du lundi 28, vers 1 heure, j'ai reçu un coup de téléphone m'informant que Hitler acceptait le point de vue britannique, sous réserve que la réponse attendue d'Henderson le jour suivant, serait dans l'ensemble semblable à la mienne.

Dr STAHMER. — Est-ce dans la même nuit que vous vous êtes rendu à l'ambassade d'Angleterre ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui, je me suis rendu directement à l'ambassade britannique où j'ai fait part de mes conversations avec Göring à Sir George Ogilvie Forbes, qui câbla à Londres aussitôt.

Dr STAHMER. — Avez-vous mis Göring au courant de la conversation que vous avez eue avec Forbes ?

TÉMOIN DAHLERUS. Naturellement. J'ai dit à Göring, tout à fait ouvertement, quelles étaient mes intentions. Le Gouvernement allemand aurait fini par savoir que j'avais eu cette conversation avec Forbes.

Dr STAHMER. — Quand avez-vous ensuite rencontré Göring à nouveau ?

TÉMOIN DAHLERUS. — J'ai rencontré Göring le lundi matin 28 à son Quartier Général.

Dr STAHMER. — Je crois que c'était plutôt le mardi matin ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Non, le lundi matin. C'était bien le lundi matin 28.

Dr STAHMER. — De quoi a-t-on traité lors de cette conversation avec Göring ?

TÉMOIN DAHLERUS. — On a parlé de la situation en général ; Göring parut satisfait que Forbes eût télégraphié à Londres.

Dr STAHMER. — Avez-vous de nouveau rendu visite à Forbes ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui, mais cela ne présentait plus une grande importance.

Dr STAHLER. — Ensuite, vous avez revu Göring le mardi, le mardi matin n'est-ce pas ?

TÉMOIN DAHLERUS. — L'événement le plus important fut que le mardi matin ou juste après minuit, vers 1 h. 15 du matin, le 29, j'ai reçu un coup de téléphone de la Chancellerie du Reich en l'espèce du lieutenant-colonel Konrad à la demande de Göring. Il me dit que Henderson avait donné sa réponse par écrit, qu'elle était très satisfaisante et que l'on pouvait espérer que la menace de guerre était passée. J'ai alors rencontré Göring à nouveau, qui me dit qu'il était très heureux que les choses se fussent aussi bien passées.

Dr STAHLER. — N'a-t-il pas fait cette déclaration : « Nous aurons la paix, la paix est assurée » ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui, il a dit quelque chose d'approchant.

Dr STAHLER. — C'est alors que, dans la journée du 29 août, Göring vous a appelé encore une fois au téléphone. A quel sujet ?

TÉMOIN DAHLERUS. — J'étais à mon hôtel, tard, le soir, aux environs de 22 h. 30. Je fus appelé au téléphone par Forbes qui me dit qu'il désirait me voir immédiatement. Il se rendit à mon hôtel et m'expliqua qu'une réunion entre Hitler et Henderson, le mardi soir, n'avait pas donné de bons résultats et qu'ils s'étaient séparés après une violente discussion. Il me demandait alors de lui suggérer ce que l'on pouvait faire. Au cours de notre conversation, je fus appelé au téléphone par Göring qui me demanda de me rendre tout de suite à sa résidence à Berlin. Il me répéta la même chose et semblait bouleversé du développement de la situation. Il me montra la réponse allemande à la note britannique, qu'il examina point par point. Il essaya de m'expliquer les raisons du contenu de cette note. A la fin, il me demanda de me rendre à Londres une fois de plus et d'essayer d'expliquer ce malheureux incident au Gouvernement britannique. Il termina en expliquant que Hitler était très occupé et qu'il travaillait à une proposition pour la Pologne qui serait sans doute prête le jour suivant.

Après une conversation avec le ministre de l'Air, Sir Kingsley Wood, sur une nouvelle visite en Angleterre, je partis de nouveau le mercredi matin à 5 heures. Dès mon atterrissage à Londres, je rencontrais les mêmes membres du Gouvernement britannique.

Dr STAHLER. — Et qui avez-vous vu là-bas ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Les mêmes personnalités : M. Chamberlain, Lord Halifax, Sir Horace Wilson, Sir Alexander Cadogan.

Dr STAHLER. — De quoi a-t-on parlé au cours de ces conversations ?

TÉMOIN DAHLERUS. — On voyait très bien qu'à ce moment-là le Gouvernement britannique nourrissait les plus grands soupçons à l'égard de l'Allemagne et semblait croire que n'importe quel effort qu'il pourrait faire n'empêcherait pas désormais Hitler de déclarer la guerre à la Pologne. Le Gouvernement britannique avait fait les plus grands efforts. Il avait exprimé par la voix de son ambassadeur à Varsovie le vœu que le Gouvernement polonais fit tout ce qui était en son pouvoir pour éviter des incidents le long des frontières polonaises. Mais on m'expliqua, en même temps, qu'il ne fallait pas attendre du Gouvernement polonais qu'il envoyât des délégués à Berlin pour négocier, en raison des expériences subies par d'autres pays qui avaient fait les mêmes démarches au cours des années précédentes.

Je téléphonai à Berlin et me mis en relation avec Göring afin d'essayer de le persuader d'organiser une réunion de délégués hors d'Allemagne, mais il me répondit seulement que c'était impossible, que Hitler était à Berlin et que la réunion devait avoir lieu dans cette ville. On disait aussi que des propositions avaient été faites à la Pologne et que les membres du Gouvernement britannique considéraient ces propositions avec défiance. Le Gouvernement polonais entier devait se réunir dans l'après-midi et câbler à Berlin les résultats de ce conseil. Entre temps, je retournai à Berlin.

Dr STAHMER. — Quand y avez-vous rencontré Göring ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Je rencontrai Göring...

LE PRÉSIDENT. — Ne pouvez-vous pas abrégé quelque peu, Docteur Stahmer ?

Dr STAHMER. — Je trouve que ce témoignage est remarquablement court eu égard aux circonstances essentielles qu'il relate. Cependant, je pense que nous allons pouvoir épargner le temps du Tribunal.

LE PRÉSIDENT. — Monsieur Dahlerus, le Tribunal aimerait que vous en arriviez le plus rapidement possible au point important de votre témoignage.

TÉMOIN DAHLERUS. — J'ai rencontré Göring peu après minuit, le mercredi. Il m'a parlé des propositions faites à la Pologne. Il m'a montré la note. J'ai téléphoné à Forbes pour lui donner cette information. Il me dit que Ribbentrop avait refusé de lui donner la note, après la lui avoir lue rapidement. Je me rendis immédiatement auprès de Göring auquel je fis remarquer que c'était impossible et qu'on ne pouvait traiter de cette manière l'ambassadeur d'un empire comme la Grande-Bretagne. Je lui suggérai de me permettre de téléphoner à Forbes afin de lui communiquer le contenu de cette note. C'est ce que j'ai fait vers 1 heure, jeudi matin.

Dr STAHLER. — Göring se rendait-il compte qu'il prenait une lourde responsabilité en vous donnant cette autorisation ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui, Göring s'en était rendu compte.

Dr STAHLER. — Est-ce le lendemain que vous êtes allé à l'ambassade britannique pour vous assurer si votre communication téléphonique avait été bien comprise ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui, j'ai vu Henderson vers 10 heures, jeudi matin 31. J'ai discuté avec lui au sujet de la note et il m'a demandé d'aller voir sur-le-champ M. Lipski, l'ambassadeur de Pologne, et de lui en donner une copie.

Dr STAHLER. — Cela s'est-il effectivement produit ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Il dépêcha Forbes chez Lipski en ma compagnie. Je lus la note à Lipski, mais il ne sembla pas comprendre son contenu. Je quittai la pièce et dictai une note au secrétaire et la lui remis. Pendant ce temps-là, Lipski expliqua à Forbes qu'il ne s'intéressait pas à la discussion de cette note avec le Gouvernement allemand.

Dr STAHLER. — Pourriez-vous nous répéter cette conversation le plus exactement possible, étant donné qu'elle est très importante ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Il dit qu'il n'avait aucune raison de négocier avec le Gouvernement allemand. Si la guerre avait lieu entre la Pologne et l'Allemagne, il savait, parce qu'il vivait en Allemagne depuis cinq ans et demi, qu'une révolution éclaterait en Allemagne et qu'ils marcheraient sur Berlin.

Dr STAHLER. — Avez-vous alors fait part de votre conversation à Londres, par téléphone ?

TÉMOIN DAHLERUS. — J'ai téléphoné aussitôt de l'ambassade d'Angleterre et ai informé Sir Horace Wilson de la conférence que nous avions eue.

Dr STAHLER. — Une conversation eut-elle encore lieu l'après-midi chez Göring ?

TÉMOIN DAHLERUS. — J'ai vu Göring vers 13 heures. Il reçut à ce moment-là une copie d'un câblogramme du Gouvernement polonais à Lipski, disant que ce dernier ne devait pas, sauf s'il avait des instructions spéciales de Varsovie, négocier avec le Gouvernement allemand. Il était clair que les Polonais manifestaient des craintes sous le poids de ces circonstances. Ce télégramme a froissé le Gouvernement allemand.

Dr STAHLER. — Est-ce que, dans l'après-midi, vous êtes encore une fois allé chez Göring avec l'ambassadeur d'Angleterre ?

TÉMOIN DAHLERUS. — La situation semblait être devenue impossible. Hitler s'était querellé avec Henderson. Ribbentrop

l'avait également pris à partie et j'ai vu que la seule possibilité qui restât fût que Göring s'entendît avec Henderson. J'ai suggéré une réunion entre les deux. Celle-ci eut lieu à 4 h. 50 de l'après-midi chez Göring. Forbes était présent et moi aussi.

Dr STAHLER. — De quoi a-t-on parlé au cours de cette conversation ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Avant la réunion, déjà, Henderson avait exprimé les soupçons que le Gouvernement allemand tenterait de conclure un accord avec l'Angleterre et de causer une rupture entre l'Angleterre et la Pologne. Henderson fut donc très circonspect pendant cette conversation de deux heures et le résultat de l'entretien résida dans le fait que les deux parties tombèrent d'accord pour estimer qu'il était nécessaire d'organiser une réunion entre des délégués des deux pays, pour tenter si possible d'éviter la guerre.

Dr STAHLER. — A cette occasion, avez-vous également proposé que Göring se mît immédiatement en relation avec les délégués britanniques ?

TÉMOIN DAHLERUS. — J'ai suggéré qu'une rencontre eût lieu tout de suite en Hollande où Göring eût représenté l'Allemagne.

Dr STAHLER. — Comment Henderson a-t-il réagi à cette proposition ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Henderson promit qu'il soumettrait cette proposition à son Gouvernement. Cependant, j'eus l'impression qu'il savait déjà que les Forces militaires allemandes étaient en marche et qu'il ne croyait guère aux chances d'une telle rencontre.

Dr STAHLER. — Savez-vous si Göring a dit que, si les Polonais ne cédaient pas, l'Allemagne les écraserait comme des poux et que si l'Angleterre déclarait la guerre, il le regretterait, mais que ce serait très maladroit de la part de la Grande-Bretagne ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Je ne peux pas me souvenir de ces paroles, mais il est possible qu'au cours d'une conversation de deux heures elles aient été prononcées.

Dr STAHLER. — Comment se termina alors cette conversation ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Le soir, vers 7 heures, ils se sont séparés. Tous les représentants étaient d'accord pour essayer d'organiser une réunion en Hollande.

Dr STAHLER. — Êtes-vous alors, le 1^{er} septembre, revenu encore une fois voir Göring ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Le 1^{er} septembre, je l'ai rencontré à 8 heures à son Quartier Général. Après quelques hésitations, il me dit que la guerre avait éclaté parce que les Polonais avaient attaqué

une station de radiodiffusion à Gleiwitz et avaient fait sauter un pont près de Dirschau. Plus tard, il me donna plus de détails dont je conclus que l'Armée allemande entière était passée à l'attaque de la Pologne.

Dr STAHLER. — N'avez-vous pas, le 3 septembre, encore une fois rencontré Göring et, à cette occasion, lui avez-vous proposé de se rendre à Londres en avion immédiatement pour avoir une explication directe ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Avant de répondre sur ce point, je crois que je devrais dire que j'avais rencontré Hitler à la Chancellerie le 1^{er} septembre, immédiatement après son discours à l'opéra Kroll. Il était extrêmement nerveux et très agité. Il me dit qu'il avait tout le temps soupçonné que l'Angleterre désirait la guerre et me rapporta qu'il allait écraser la Pologne et annexer le pays entier. Göring l'interrompit en indiquant qu'ils avanceraient jusqu'à certains points déterminés. Mais Hitler n'avait plus le contrôle de lui-même. Il commença à s'écrier qu'ils se battraient pendant un an, deux ans, et il finit en disant qu'ils combattraient dix ans si c'était nécessaire.

Puis, le dimanche 3 septembre, de bonne heure le matin, Forbes me communiqua qu'un ultimatum serait présenté à 9 heures, aux termes duquel les hostilités devaient cesser immédiatement et les Forces combattantes allemandes devaient reculer jusqu'aux frontières allemandes. Je me rendis aussitôt près de Potsdam au Quartier Général de Göring. Göring se trouvait là, mais non auprès de Hitler. Je lui demandai d'essayer de tenter quoi que ce soit pour donner une réponse raisonnable à l'ultimatum. J'avais l'impression que certains membres du Gouvernement allemand étaient favorables à la guerre, et je craignais, si l'on donnait une réponse écrite, que ce ne serait que pour empêcher la guerre avec l'Angleterre. C'est pourquoi je suggérai à Göring de se déclarer lui-même prêt à se rendre en Angleterre immédiatement, avant 11 heures du matin, pour négocier.

Dr STAHLER. — Comment Göring a-t-il pris cette proposition ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Il a accepté la proposition et a téléphoné à Hitler. Ce dernier était d'accord.

Dr STAHLER. — Avez-vous, à cette occasion, téléphoné à Londres ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui, j'ai téléphoné à Londres. J'ai pu téléphoner au ministère des Affaires étrangères. Il me fut répondu que cette proposition ne pourrait être prise en considération avant qu'une réponse écrite fut donnée à l'ultimatum.

Dr STAHLER. — Avez-vous communiqué cet avis à Göring ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui, je l'ai dit à Göring.

Dr STAHLER. — Quelle impression votre communication a-t-elle faite sur Göring ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Göring semblait regretter que l'on n'eût pas accepté.

Dr STAHLER. — Le 4 septembre, vous avez parlé encore une fois avec Göring ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui, j'ai eu une brève entrevue avec Göring le 4 septembre, mais sans grande importance.

Dr STAHLER. — A cette occasion, Göring vous a-t-il expliqué que, quoi qu'il arrivât, il s'efforcerait de conduire la guerre de la façon la plus humaine possible ? Que l'Allemagne, en aucun cas, ne commencerait la première les hostilités contre l'Angleterre, mais que si l'Angleterre commençait à tirer, la réponse ne tarderait pas à venir.

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui, c'est exact.

Dr STAHLER. — Avez-vous publié un livre sous le titre *Derniers essais* ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

Dr STAHLER. — Est-ce que la relation faite dans cet ouvrage est conforme à la vérité ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

Dr STAHLER. — Cette relation est-elle basée sur des notes que vous aviez prises sur ces événements ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

Dr STAHLER. — Quand avez-vous rédigé ces notes ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Immédiatement après mon retour en Suède, le 5 septembre 1939.

Dr STAHLER. — Monsieur le Président, j'ai encore trois brèves questions à poser ; dois-je interrompre ? Ces questions se rapportent à la période ultérieure.

LE PRÉSIDENT. — Vous feriez mieux de poser ces questions maintenant.

Dr STAHLER. — Très bien, Monsieur le Président. (*Au témoin.*) Avez-vous parlé avec Forbes, le 24 septembre 1939, à Stockholm ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Non, j'ai rencontré Forbes le 24 septembre à Oslo. C'était après l'occupation de la Pologne. C'était un essai pour établir s'il y avait encore des possibilités d'empêcher la guerre mondiale. Il m'a indiqué par écrit le point de vue du

Gouvernement britannique, que l'on peut résumer ainsi: le Gouvernement britannique et le Gouvernement français...

LE PRÉSIDENT. — Un instant; qu'est-ce que ces faits ont à voir avec l'accusé Göring?

Dr STAHLER. — Cela prouve que, même plus tard encore, il a fait des efforts pour arriver à une solution pacifique. Je voudrais encore poser une question qui concerne indiscutablement Göring.

LE PRÉSIDENT. — Le fait que M. Dahlerus ait rencontré Forbes le 24 septembre, à Oslo, ne semble pas avoir quelque chose à faire avec Göring.

Dr STAHLER. — La chose est tellement importante qu'elle a amené M. Dahlerus à se mettre en relations avec Berlin et Göring afin d'essayer, une fois encore, à cette époque, de conclure la paix.

LE PRÉSIDENT. — Continuez avec la question suivante.

TÉMOIN DAHLERUS. — Les conditions étaient les suivantes: pour éviter à l'Europe les continuelles agressions allemandes et pour permettre aux peuples d'Europe...

LE PRÉSIDENT. — Attendez un instant. Qu'est-ce que la lettre que Sir George Ogilvie Forbes a écrite a à voir avec Göring?

Dr STAHLER. — M. Dahlerus a parlé de cette lettre, du contenu de cette lettre du 26 septembre avec Göring et a essayé, sur ces bases, d'arriver à un accord.

M. JUSTICE JACKSON. — Puis-je faire une autre objection? Cela n'a rien à voir avec le contenu de l'Acte d'accusation. Nous n'avons pas prétendu que la guerre contre l'Angleterre fût une guerre d'agression. Mais nous prétendons que la guerre contre la Pologne fut une guerre d'agression. Toutes ces négociations entreprises pour empêcher l'Angleterre d'entrer en guerre pendant que les Allemands occupaient la Pologne, sont totalement étrangères à l'accusation. Je propose respectueusement que cette lettre qui n'a rien à voir avec l'accusation, soit rejetée.

LE PRÉSIDENT. — Docteur Stahlmer, si le témoin a eu une entrevue ultérieure avec Göring, vous pouvez en parler; mais ne parlez plus des conférences préliminaires avec Sir George Ogilvie Forbes.

Dr STAHLER. — Mais tout cela sera incompréhensible. Il faut d'abord que le témoin rapporte ce que Forbes lui a dit. Il est chez Forbes. Forbes lui fait certaines propositions et avec ces propositions, M. Dahlerus se rend à Berlin. Il est tout à fait naturel qu'il communique à Göring ce que Forbes lui a dit. Il ne serait donc pas possible autrement...

LE PRÉSIDENT. — Laissez le témoin donner un compte rendu de sa rencontre avec Göring.

Dr STAHLER. — Très bien. Monsieur Dahlerus, le 26 septembre, vous avez rendu visite à Göring à Berlin, n'est-ce pas ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui, j'ai rencontré Göring et Hitler le 26 septembre.

Dr STAHLER. — Avez-vous informé Göring des propositions que Forbes vous avait faites ?

TÉMOIN DAHLERUS. — J'ai demandé à Hitler les conditions auxquelles il était prêt à dédommager la Pologne du tort qu'il lui avait fait et à faire la paix. A ma grande déception, il m'a déclaré définitivement qu'il n'était pas prêt du tout à discuter la question de la Pologne, que la Pologne était occupée et que ceci n'avait rien à voir désormais avec la Grande-Bretagne. Je me suis rendu compte alors que son but avait été de séparer la Pologne et la Grande-Bretagne et, avec le consentement de la Grande-Bretagne, d'avoir l'occasion d'occuper la Pologne sans courir le risque d'une guerre avec la Grande-Bretagne et la France.

Dr STAHLER. — En juillet 1940, avez-vous encore rencontré Göring ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui, Göring a proposé, en juillet 1940, que Sa Majesté le roi de Suède, essaye de rapprocher les différentes Puissances en vue de négociations pour la paix.

Dr STAHLER. — Je n'ai plus d'autres questions à poser.

LE PRÉSIDENT. — L'audience est suspendue.

(L'audience est suspendue jusqu'à 14 heures.)

Audience de l'après-midi.

LE PRÉSIDENT. — La Défense désire-t-elle poser des questions au témoin ?

Dr HORN. — Témoin, pouvez-vous nous donner la raison pour laquelle l'entrevue du 29 août entre Hitler et Henderson eut des résultats défavorables ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Non, je n'ai eu qu'un communiqué disant qu'ils n'étaient pas d'accord et se prirent à partie.

Dr HORN. — Savez-vous sur lequel des six points le désaccord prit naissance ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Autant que je me le rappelle, c'était sur la rédaction de la réponse allemande, aux termes de laquelle les représentants de la Pologne étaient attendus dans les 24 heures.

Dr HORN. — Est-ce que Hitler ne vous a pas expliqué alors, en présence de Göring, pourquoi il avait formulé cette exigence ? Les deux armées, la polonaise et l'allemande, se trouvaient l'une en face de l'autre, et à tout moment on devait craindre un conflit sérieux. C'est pourquoi Hitler ne voulait pas formuler d'ultimatum quant à la venue d'un plénipotentiaire polonais, mais il voulait uniquement éviter l'éclatement d'un conflit.

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui, j'ai donné des explications en ce sens.

Dr HORN. — Et il est exact, témoin, comme vous l'écrivez dans votre livre, qu'à l'ambassade de Pologne, l'ambassadeur Lipski vous aurait dit qu'en cas de guerre l'Armée polonaise marcherait triomphalement sur Berlin.

TÉMOIN DAHLERUS. — Non, il ne m'a pas dit cela, mais il a fait des remarques dans ce sens à Forbes.

Dr HORN. — Et Forbes vous a rapporté ces réflexions ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

Dr HORN. — Comment fut organisée votre entrevue avec M. Forbes le 24 septembre à Oslo ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Je pris l'initiative d'aller le voir à Oslo.

Dr HORN. — S'il vous plaît, pouvez-vous brièvement donner le contenu de la lettre de Forbes ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Je l'ai déjà lue.

LE PRÉSIDENT. — Le Tribunal a déjà dit qu'il ne voulait pas l'entendre et je ne vois pas en quoi ces faits intéressent Ribbentrop.

Dr HORN. — L'ancien ministre des Affaires étrangères von Ribbentrop est accusé, pour la conduite de toute la politique étrangère de l'Allemagne. Je crois donc qu'il importe de lire cette lettre qui donne des détails décisifs sur la politique étrangère ultérieure de von Ribbentrop, sur ce dernier essai en vue de la paix, par exemple.

TÉMOIN DAHLERUS. — « Pour arracher l'Europe à la menace d'une agression perpétuelle de la part de l'Allemagne... »

LE PRÉSIDENT. — Cette lettre a-t-elle jamais été montrée à Ribbentrop, témoin Dahlerus? Non? Le Tribunal a déjà déclaré que cette lettre ne serait pas lue.

Dr HORN. — Le 26 septembre 1939, vous avez eu une entrevue avec Hitler. Est-il exact qu'il vous aurait dit à ce moment qu'il ne pouvait pas traiter avec l'Angleterre à propos de la Pologne, car la plus grande partie de la Pologne était occupée par la Russie et la Russie ne la lâcherait pas?

TÉMOIN DAHLERUS. — Il déclara qu'il n'était pas prêt à discuter de la question polonaise et il ajouta après, qu'en dehors de cette décision il ne pensait pas que la Russie fût prête à discuter au sujet des territoires occupés par elle.

Dr HORN. — Au moment où vous meniez vos pourparlers, étiez-vous indépendant politiquement?

TÉMOIN DAHLERUS. — Absolument.

Dr HORN. — Je vous remercie. Je n'ai pas d'autres questions à poser.

Dr LATERNSENER. — Je n'ai qu'une question à poser au témoin: témoin, lors des nombreuses négociations que vous avez menées avec les autorités allemandes à cette époque, de hautes personnalités militaires y ont-elles activement participé?

TÉMOIN DAHLERUS. — Jamais.

Dr LATERNSENER. — Je vous remercie.

LE PRÉSIDENT. — Un autre avocat désire-t-il poser des questions?

(Pas de réponse.)

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Monsieur Dahlerus, pourriez-vous me dire si j'ai bien compris vos réponses aux dernières questions du Dr Stahmer. Vous avez dit: « Je réalisais de plus en plus, le 26 septembre, que le but de Göring était de séparer la Pologne de la Grande-Bretagne et d'occuper la Pologne avec le consentement de la Grande-Bretagne. » Est-ce exact?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui, c'est exact, mais j'aimerais préciser que c'était le but du Gouvernement allemand, au même titre que celui de Göring.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Oui, je comprends, c'était le but du Gouvernement allemand. Je vous remercie. Je voudrais maintenant que vous disiez au Tribunal très brièvement comment, ou plutôt pourquoi, vous n'aviez pas entrevu ce but plus tôt ?

Dr STAHLER. — Si j'ai bien compris ce qu'a dit le témoin tout à l'heure, il m'a répondu que c'était l'opinion de Hitler ; le témoin n'a pas parlé du tout de Göring.

LE PRÉSIDENT. — Vous pourrez à nouveau interroger le témoin sur ce point.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je voudrais maintenant que vous expliquiez au Tribunal pourquoi vous n'avez pas entrevu ce but à ce moment-là ? Votre premier objectif en voyant Göring au début de juillet était de l'informer que l'opinion publique britannique s'était raffermie et s'opposerait à toute nouvelle agression. Est-ce exact ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — La raison pour laquelle vous alliez voir Göring est rapportée à la page 8 de votre livre, dans la traduction anglaise.

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Et, Monsieur Dahlerus, je veux que vous soyez absolument sûr que je cite votre livre sans rien enlever au contexte. J'essayerai de le faire aussi brièvement que possible. A la fin du paragraphe de la page 8, vous dites textuellement : « Le fond du national-socialisme était belliqueux et agressif et complètement dénué de tous scrupules moraux dans son comportement envers les autres nations. Hitler et son protégé Ribbentrop étaient assoiffés de conquêtes. On a dit que Göring avait énergiquement recherché une solution pacifique à la crise de Munich et que cette tentative avait affaibli notablement sa position au sein du Gouvernement allemand »

C'est la raison pour laquelle vous êtes allé voir Göring ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Lorsque vous avez soumis votre point de vue à Göring, sa première réaction fut que le Gouvernement britannique « bluffait » sur la question de Dantzig et de la Pologne ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Et vous vouliez et avez réussi à préparer la première rencontre afin de convaincre Göring que, d'après l'opinion publique britannique, le Gouvernement britannique ne « bluffait » pas. Est-ce exact ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui, c'est exact.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Maintenant, je voudrais que vous vous référiez à la page 29 de votre livre — tout en haut de la page — où vous décrivez la fin de votre conversation avec Göring, dans le train, avant la réunion du début d'août... Vous le rappelez-vous ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Göring expliqua ses intentions. Et si vous regardez à la seconde ligne, «c'était un accord mutuel relatif à une conférence anglo-allemande...», et prêtez attention, Monsieur Dahlerus, aux mots qui suivent : «...avec des plénipotentiaires des deux Gouvernements». Göring a toujours montré très clairement qu'il demanderait le retour de Dantzig et certains droits sur le Corridor — le Corridor polonais —. Est-ce exact ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Et dès le début, il voulait une conférence de plénipotentiaires afin que des territoires pussent éventuellement être cédés à l'Allemagne ; n'est-ce pas exact ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Évidemment.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Maintenant, je voudrais que vous passiez au 24 août, lorsque vous vîtes Göring et qu'il vous demanda d'aller à Londres. Lui-même et le Gouvernement allemand pensaient que la situation militaire allemande s'était considérablement améliorée en raison du traité germano-soviétique. C'est l'un des points sur lequel il voulait que vous insistiez.

TÉMOIN DAHLERUS. — C'est exact.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Et si vous passez au bas de la page 35 de votre livre, puis au haut de la page 36 : «La raison était la suivante : il ne croyait pas que le ministère des Affaires étrangères allemand fût en état ou désirât établir un contact assez étroit avec le ministère des Affaires étrangères britannique».

TÉMOIN DAHLERUS. — C'est exact.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Maintenant, vous souvenez-vous de la conversation que vous avez eue ce jour-là avec lui ? Plus tard, il vous appela à 11 h. 30 avant votre départ ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je voudrais que vous rapportiez au Tribunal une ou deux choses qu'il ne vous a pas dites ce jour-là. Il ne vous a pas dit, n'est-ce pas, que deux jours avant, le 22 août, à l'Obersalzberg, Hitler lui avait annoncé ainsi qu'aux

autres dirigeants allemands qu'il avait décidé, lui, Hitler, au printemps, qu'un conflit avec la Pologne était inévitable. Il ne vous a pas dit cela, n'est-ce pas?

TÉMOIN DAHLERUS. — Je n'ai jamais eu aucune indication ou révélation sur la politique, que ce soit le 11 avril, le 23 mai ou même le 22 août.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous n'avez jamais entendu parler de cela? Il s'agit du document PS-798, celui du 22 août. Comme vous nous l'avez dit, vous n'avez jamais entendu parler du « Fall Weiss » préparé en avril, mais je voudrais être parfaitement sûr en ce qui concerne l'autre, le document L-75, du 23 mai. Il ne vous a jamais fait part que Hitler lui avait dit ce jour-là que Dantzig n'était pas du tout l'enjeu de la dispute. « C'est une question d'expansion de notre espace vital vers l'Est ». Et je pense qu'il ne vous a pas dit non plus que Hitler annonçait ce jour-là : « Notre tâche est d'isoler la Pologne ; le succès de cet isolement sera décisif ». Il ne vous a jamais parlé de l'isolement de la Pologne?

TÉMOIN DAHLERUS. — Il n'a jamais fait la moindre mention à cet égard.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Mais je crois qu'il vous a dit dans une entrevue antérieure qu'il allait voir M. Lipski, ambassadeur de Pologne?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Il ne vous a pas dit, si je vous ai bien compris, qu'il allait informer M. Lipski que l'obstacle principal à toute diminution de tension entre les deux pays était l'alliance de la Pologne avec la Grande-Bretagne. Il ne vous a pas dit cela, n'est-ce pas?

TÉMOIN DAHLERUS. — Non.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — C'est le document GB-39 (PS-72), page 119. Ainsi, tandis qu'il vous demandait, à vous, d'aller en Angleterre poursuivre les négociations, il rendait cette démarche inutile par son attitude envers M. Lipski. Je voudrais simplement éclaircir la situation du 24. Vous a-t-il dit qu'on avait pris la décision d'attaquer la Pologne le 26 au matin?

TÉMOIN DAHLERUS. — Non, absolument pas.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous avez été prié d'entreprendre ce voyage dans les buts généraux que je vous ai indiqués. Vous savez aujourd'hui, Monsieur Dahlerus, que le lendemain, 26, une note verbale de Hitler fut donnée à Sir Nevile Henderson?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Et que cette note, contrairement à ce qu'on vous a dit plus tard, établissait en termes généraux comment la question polonaise devait être résolue; si bien que la conséquence des plans tels qu'ils étaient conçus le soir du 24, lorsque Göring vous téléphona, était que vous partiez le lendemain matin avec la mission de transmettre le désir général d'une solution pacifique. La note verbale devait être donnée à Sir Nevile Henderson l'après-midi du 25; à ce moment, le plan était le suivant: la Pologne serait attaquée le matin du 26, après que vous auriez déjà donné votre message et que Sir Nevile Henderson aurait reçu sa note verbale. Telle était la situation?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Göring vous a-t-il jamais dit pourquoi le plan d'attaque avait été reporté du 26 au 31?

TÉMOIN DAHLERUS. — Non, il ne m'a jamais mentionné de plan d'attaque, ni de changement...

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Il ne vous a pas dit — c'est le document TC-90 (GB-64) — je cite les propres paroles de Göring:

«Le jour où la Grande-Bretagne donna sa garantie officielle à la Pologne» — c'était le 25 — «le Führer m'appela au téléphone et me dit qu'il avait stoppé l'attaque contre la Pologne. Je lui demandai si c'était temporaire ou définitif. Il me dit: «Non, il faudra que je voie si nous pouvons éliminer l'intervention britannique». Puis je lui demandai: «Pensez-vous que ce sera différent dans quatre ou cinq jours?»

Göring ne vous a jamais dit qu'au moment où vous étiez envoyé à Londres, tout ce qu'on voulait obtenir de vous était d'éliminer l'intervention britannique?

TÉMOIN DAHLERUS. — Non, pas du tout.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je voudrais simplement revenir brièvement sur ce point. Vous êtes parti et vous êtes revenu avec la lettre de Lord Halifax. Je voudrais que vous éclaircissiez ce point, Monsieur Dahlerus: Lord Halifax a clairement déclaré tout au long que l'Angleterre remplirait ses obligations vis-à-vis de la Pologne; c'est bien cela?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Puis dans la nuit du 26 au 27 août, à minuit et demie, vous avez eu une entrevue avec Hitler. A ce moment, Monsieur Dahlerus, Hitler, pour la première fois, vous montra clairement que ses conditions voulaient que l'Angleterre aidât l'Allemagne à recevoir Dantzig et le Corridor?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Non pas «des droits sur le Corridor», mais «le Corridor». Vous souvenez-vous, quand vous l'avez dit à M. Chamberlain, qu'il se soit montré surpris de la différence entre votre parole et ce qui avait été dit à Sir Nevile Henderson ?

TÉMOIN DAHLERUS. — C'est exact.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je ne peux pas maintenant reprendre tous ces faits, mais je voudrais simplement, à la lumière de votre livre qui, dites-vous, a été écrit d'une façon objective, soigneuse, rétablir l'état d'esprit des chefs de l'Allemagne à cette époque. Voudriez-vous d'abord, en ce qui concerne Hitler, regarder à la page 47 ? C'est le passage dont vous avez déjà parlé au Tribunal, lorsqu'il s'écriait : «Je construirai des sous-marins».

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je vais me permettre de vous le relire très rapidement et vous me direz si vous êtes d'accord avec moi :

«Si une guerre devait éclater», disait-il, «je construirais des sous-marins, des sous-marins, encore des sous-marins.»

Et à chaque mot, il élevait la voix ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — «Sa voix devenait de moins en moins distincte et, à la fin, on ne pouvait plus le suivre. Alors il rassembla ses forces, éleva la voix comme s'il s'adressait à une nombreuse assistance et s'écria : «Je construirai des avions, des avions et encore des avions, et j'anéantirai mes ennemis». Et vous continuez : «Il ressemblait plus alors à un fantôme sortant d'un livre d'histoire qu'à une personne vivante. Je le regardai fixement avec surprise et me retournai pour voir comment réagissait Göring, mais il ne bougea pas».

Pouvez-vous maintenant passer à la page 53 ? C'est juste une phrase avant celle que j'ai lue page 47. Je voudrais également éclaircir ce point. Vous dites : «Sa voix était devenue indistincte et son comportement était celui d'un homme absolument anormal».

Maintenant, page 53. Je voudrais que vous disiez au Tribunal votre impression sur la façon dont Hitler traita l'accusé Göring. Le Tribunal a déjà beaucoup entendu parler des relations qui existaient entre eux. Au bas de la page, vous dites ceci :

«Dès le début de notre conversation, j'avais été défavorablement frappé par son comportement envers Göring, son plus intime ami et son camarade des années de lutte. Son désir de dominer était explicable, mais exiger une telle humilité obséquieuse de

Göring, son plus étroit collaborateur, me répugnait considérablement et me paraissait singulièrement désagréable.»

Voulez-vous, je vous prie, passer à la page 54, cinq lignes avant la fin :

«Je me rendais compte que je traitais avec un homme qu'on ne pouvait pas considérer comme normal.»

C'est bien là votre point de vue, n'est-ce pas, Monsieur Dahlerus ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Ce fut l'opinion que je retirai de notre première entrevue.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Il s'agissait du Chancelier d'Allemagne. J'aimerais maintenant que vous nous parliez du ministre des Affaires étrangères en le décrivant tel que vous l'avez vu. En général, je crois que vous aviez l'impression que Ribbentrop faisait tout ce qu'il pouvait pour entraver vos tentatives et les faire avorter ?

TÉMOIN DAHLERUS. — C'est exact.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Mais aux dires de Göring, il alla plus loin. Voulez-vous prendre la page 76 ? C'était, vous vous en souvenez, au moment où vous preniez congé de Göring, lors de votre dernière visite à Londres. Après qu'il eut établi la carte dont je parlerai un peu plus tard, vous avez dit ceci :

«Avant de nous séparer, il revint encore sur le point de vue allemand et me dit finalement que si nous ne nous revoyions plus, il aimerait saisir cette occasion de me remercier de tout ce que j'avais fait et de mon énergie inlassable pour la cause de la paix. Je fus quelque peu surpris de cet adieu et je ne pus m'empêcher de répondre que, de toute évidence, nous nous reverrions bientôt. Son expression changea et il me dit solennellement : «Peut-être, mais certaines personnes font tout ce qu'elles peuvent pour vous empêcher de sortir vivant de cette affaire».

Monsieur Dahlerus, cela vous a bien été dit d'un ton sérieux et solennel ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Et vous continuez :

«Lors d'une réunion en octobre de la même année, Göring me dit que Ribbentrop avait essayé de faire en sorte que mon avion s'écrasât. Et c'est la raison de l'attitude plus grave de Göring lorsqu'il prit congé de moi.»

TÉMOIN DAHLERUS. — Il venait une minute plus tôt de citer le nom de Ribbentrop, et lorsqu'il parla de cet avion qui devait s'écraser, il employa le mot «il». Je supposai qu'il s'agissait de Ribbentrop.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — C'était bien le ministre des Affaires étrangères que Göring voulait désigner. Je voudrais maintenant que vous passiez à la page 100, car je désire rassembler ces éléments. C'est une description de l'entrevue du 1^{er} septembre, l'après-midi du jour où la Pologne fut attaquée. Vous avez vu l'accusé Göring, au ministère de l'Air, je crois, ou à l'un de ses services. Avez-vous trouvé ce passage, avant la deuxième phrase ?

« Pour lui », c'est-à-dire Göring, « tout était établi d'après un plan que rien ne pouvait modifier. Enfin, il appela les secrétaires d'État Körner et Gritzbach et leur fit une longue harangue en présentant à chacun d'entre eux une épée d'honneur qu'ils devaient porter glorieusement dans la guerre. On avait l'impression que tous ces gens se trouvaient dans un état d'ivresse. »

Ce sont bien là les mots que vous avez écrits ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — C'était votre impression ? Naturellement, vous vouliez dire qu'ils étaient enivrés moralement par l'idée de la guerre ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Ils changèrent d'état d'esprit très rapidement.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — En d'autres termes, des trois principaux personnages d'Allemagne, le Chancelier du Reich était un homme anormal, le Reichsmarschall ou Feldmarschall, comme il l'était à ce moment-là, était dans un état de surexcitation morale et, selon Göring, le ministre des Affaires étrangères était un assassin qui voulait faire écraser votre avion ?

(Le témoin acquiesce.)

Nous passerons maintenant, très brièvement, à ce qui advint plus tard.

Les 26 et 27 août, à la fin de la semaine, vous êtes allé en Angleterre. Vous m'avez dit que vous ne saviez pas que l'on avait arrêté l'attaque du 26 et que vous ignoriez que les intentions de Hitler tendaient à éliminer l'intervention britannique. Vous ne connaissiez pas ces faits, de sorte que vous êtes allé en Angleterre le 27 avec les conditions détaillées ; la réponse britannique fut alors que l'Angleterre, tout en maintenant ses obligations, espérait que les Gouvernements allemand et polonais pourraient sur ce point entamer des négociations entre eux ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Et c'est la réponse que vous avez ramenée. Je voudrais que vous vous rappeliez un instant l'entrevue que vous avez eue au petit déjeuner avec Göring, dans son train, je crois, ou à son Quartier Général, le 28 août. Vous

trouverez ceci page 65 du livre, si vous voulez rafraîchir vos souvenirs. A ce moment, est-ce que Göring n'a pas essayé de vous convaincre que le retour de Dantzig et du Corridor ne changerait en rien la situation militaire de la Pologne?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Parce que, illustrant ce point par ses propres cartes militaires, il croyait que l'Allemagne pouvait, en tous les cas, battre la Pologne, qu'elle ait le Corridor ou non?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Et son aviation et ses troupes étaient déjà en campagne pour la réalisation de ce projet?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je voudrais maintenant que vous passiez à la question de l'entrevue au cours de laquelle les conditions furent remises à Sir Nevile Henderson. C'était à 19 h. 15 le 29 août, et la réunion se poursuivit pendant un certain temps. Vous souvenez-vous de cette réunion?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Puis, comme un représentant du Ministère Public l'a déjà appris de vous, des difficultés s'élevèrent du fait qu'un plénipotentiaire devait être de retour dans un délai de 24 heures. C'est bien ce que vous avez expliqué?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je crois que Sir George Ogilvie Forbes vous a dit que cette réunion s'était déroulée d'une façon défavorable puisqu'à 11 h. 30 vous avez vu Göring qui vous rapporta à peu près les mêmes choses que Sir Ogilvie Forbes sur le déroulement de cette réunion.

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Et il vous a dit que ce qui avait monté le Chancelier c'était que Sir Nevile Henderson avait donné à comprendre que cette exigence suivant laquelle le plénipotentiaire devait venir dans un délai de 24 heures, équivalait à un ultimatum?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous souvenez-vous qu'à ce moment Göring souligna certaines conditions? Je me réfère à la préface de votre livre...

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous voyez le fac-similé. Avez-vous une copie?

TÉMOIN DAHLERUS. — J'ai ici l'original.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Très bien. Regardez-le. Il est en allemand. Je lirai simplement les parties que Göring a soulignées. Je les lirai en anglais et vous suivrez sur le texte allemand. Vous vérifierez si je lis au bon endroit :

« Quant au reste, en faisant ces propositions, le Gouvernement allemand n'a jamais eu l'intention de toucher aux intérêts vitaux de la Pologne ou de mettre en question l'existence d'un État polonais indépendant. C'est pourquoi le Gouvernement allemand, dans ces conditions, est d'accord pour accepter l'offre de médiation proposée par le Gouvernement de Sa Majesté britannique pour l'envoi à Berlin d'une personnalité polonaise nantie des pleins pouvoirs. L'arrivée de cet émissaire est attendue le mercredi 30 août 1939. Le Gouvernement allemand établira immédiatement des propositions pour une solution acceptable, et si possible les mettra à la disposition du Gouvernement britannique avant l'arrivée du négociateur polonais. »

C'est bien le passage que l'accusé Göring a souligné, peu avant l'endroit qui traite de l'envoi du plénipotentiaire polonais ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Si bien que l'accusé Göring, sans aucun doute, était convaincu de l'importance de ce point ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Maintenant, vous souvenez-vous qu'à ce moment, durant cette entrevue, c'est-à-dire dans la nuit du 29, l'accusé Göring se lança dans une grande tirade contre les Polonais ?

TÉMOIN DAHLERUS. — C'est exact.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je ne veux pas entrer dans les détails, mais, à la suite de cela, il vous a dit que le Führer préparait une « offre magnanime » ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Et pour vous montrer combien cette offre était magnanime, il a annexé une partie de la Pologne. Cela figure dans la préface de votre livre.

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Il y a deux remarques à faire sur cette annexion : d'abord, en fait, cela représentait une étendue bien plus grande que celle qui avait été prise à l'Allemagne, après le Traité de Versailles. En second lieu, c'était entièrement différent de la proposition que Ribbentrop télégraphia à Henderson la nuit suivante.

TÉMOIN DAHLERUS. — C'est exact.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Et je ne crois pas, Monsieur Dahlerus, pouvoir m'exprimer mieux que vous ne l'avez fait vous-même. Voici comment vous vous exprimez à la page 75 de votre livre. C'est bien ce que vous avez écrit à la deuxième phrase :

« Cette carte, dont je donne une reproduction dans ce livre, est extrêmement intéressante parce qu'elle illustre la rapidité et la détermination avec lesquelles les décisions furent prises sur ce point. J'avais la carte sur moi en partant pour Londres quelques heures plus tard, mais les frontières qui y étaient portées étaient tout à fait différentes de celles qu'on avait indiquées dans le projet bien connu que Ribbentrop lut en toute hâte à Henderson au cours de la nuit du 29 au 30 août. »

C'est-à-dire moins de 24 heures après.

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Puis vous continuez en montrant ce que faisait ressortir cette carte. Elle montrait très clairement que, 24 heures avant le télégramme à Sir Nevile Henderson, le Gouvernement allemand n'avait pas encore déterminé d'une manière sérieuse la portion du Corridor qu'il réclamerait et celle qu'il abandonnerait. Est-ce bien cela? Göring, la veille, vous proposait quelque chose de tout à fait différent, n'est-ce pas?

TÉMOIN DAHLERUS. — Je rapportais la première proposition le dimanche matin 27. Il ne s'agissait que d'un petit corridor, mais ils étendirent leurs réclamations sur la base de ce dernier plan.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Ils étendirent si bien leurs réclamations que ce que vous avez soumis comme une offre magnanime était devenu en réalité une réclamation plus substantielle, tout à fait différente de ce que suggéra, la nuit suivante, l'accusé Ribbentrop.

TÉMOIN DAHLERUS. — C'est exact.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je voudrais rapidement vous poser une question sur une entrevue du 31 août. Vous la trouverez à la page 87. Au cours de cette entrevue, Sir George Ogilvie Forbes vous communiqua ce qu'avait dit Lipski. Je voudrais simplement que vous me disiez si vous avez rencontré M. Lipski.

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Et, naturellement, on aurait pu dire cela de tout le monde, de vous aussi, j'en suis sûr. M. Lipski souffrait d'une extrême tension dans cette période si critique?

TÉMOIN DAHLERUS. — Il était très nerveux.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Très nerveux. Est-ce que Sir George Forbes vous a dit que M. Lipski avait exprimé clairement son opinion, que l'offre allemande était une violation de la souveraineté polonaise et, qu'à son point de vue, la Pologne, la France et l'Angleterre devaient se soutenir fermement et constituer un front uni et que, si la Pologne était abandonnée à son sort, elle se battrait et mourrait seule. C'était le point de vue de M. Lipski, n'est-ce pas, à ce moment-là ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — En ce qui concerne l'autre question, je ne veux pas entrer dans les détails, mais il y a une différence considérable et significative entre la version polonaise du télégramme envoyant des instructions à M. Lipski et la version que l'accusé Göring vous a donnée.

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Le matin du 1^{er} septembre, je crois que vous avez vu Göring à 8 heures. Serait-il exact de dire qu'il vous a annoncé la nouvelle de l'attaque de la Pologne d'une façon extrêmement lente et presque hésitante ?

TÉMOIN DAHLERUS. — C'est exact, à tel point que j'appelai immédiatement Londres, pris contact avec le ministère des Affaires étrangères et déclarai que, selon les informations que j'avais reçues, la Pologne était attaquée. Naturellement on se demandait ce qui m'arrivait pour donner de tels renseignements.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — En tout cas, Göring mentionna le fait qu'on avait attaqué la Pologne. Et vous avez eu une autre entrevue avec Hitler. Il y a encore un point que je voudrais éclaircir et dont, je crois, vous n'avez pas parlé au Tribunal : c'est le moment où Hitler vous a dit qu'il combattrait pendant dix ans. Voulez-vous regarder page 98 ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — C'est immédiatement après avoir dit : « Nous combattons dix ans » qu'il abattit son poing avec une telle violence qu'il toucha presque terre.

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je pense qu'il était à peu près dans le même état que lors de votre précédente entrevue ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Non, il était encore plus nerveux.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Une dernière question. Je me réfère à la page 102, puis je laisserai votre livre. Vous vous souvenez avoir vu l'accusé Göring le matin du samedi 2 septembre ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous dites: «A ma grande surprise, il était plus enclin à la discussion car, dès que nous nous fûmes assis, dans son wagon-salon, il me dit qu'on parlait d'une médiation qui devait être assurée par Mussolini. On disait que Mussolini faisait tous ses efforts pour arrêter la guerre et, avant tout, pour l'empêcher de s'étendre».

A la phrase suivante, vous écrivez que «Göring dit qu'il voulait inaugurer un nouveau Munich». Je ne voudrais pas commettre d'erreur, c'est pourquoi je vous demande simplement si vous faisiez allusion à Göring ou à Mussolini?

TÉMOIN DAHLERUS. — Je crois que c'était de Mussolini qu'il s'agissait.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Vous croyez qu'il s'agissait de Mussolini. C'est bien ce que je pensais; c'est pourquoi je ne poursuivrai pas davantage. Je voudrais cependant vous poser encore une question. Je vous ai interrogé brièvement — et j'espère que j'ai agi loyalement — mais je voudrais vous demander si ces différentes données, que vous vous accordez à considérer comme des faits réels, constituent la base de votre opinion selon laquelle le but du Gouvernement allemand — y compris Göring — était de séparer la Grande-Bretagne et la Pologne et d'occuper la Pologne avec le consentement de la Grande-Bretagne?

TÉMOIN DAHLERUS. — Si j'avais eu connaissance des faits que j'ai appris plus tard...

Dr STAHLER. — Je crois que cette question sort du cadre de notre sujet; je m'oppose à ce qu'elle soit posée. Elle se réfère au Gouvernement en général, et à un chiffre indéterminé de personnes. En outre, elle est fondée sur une impression subjective et non sur un fait sur lequel le témoin puisse déposer.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — La question est la suivante: ces faits constituent-ils la base de votre opinion?

LE PRÉSIDENT. — Le Tribunal estime que cette question peut valablement être posée. Elle découle directement de l'interrogatoire précédent.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Monsieur Dahlerus, vous commencez à répondre. Je voulais vous demander si les faits que je vous ai soumis...

Dr SAUTER. — Je vous demande, Monsieur le Président, de bien vouloir faire préciser ce qu'on doit entendre par les termes Gouvernement allemand dont parle toujours le représentant du Ministère Public. Le Gouvernement allemand comprend toute une

série de ministres; si l'on fait sans cesse allusion ici au Gouvernement allemand sans préciser le personnage visé en particulier, on a alors l'impression que chaque ministre est responsable et qu'il a pris part à ces pourparlers, alors qu'en réalité il n'en a absolument rien su. Je représente un de ces ministres qui n'a jamais été au courant de ces pourparlers. C'est pour cette raison que je demanderai à Monsieur le représentant du Ministère Public d'avoir l'amabilité de préciser le contenu de l'expression Gouvernement allemand et de me dire, par exemple, si ce terme englobe le ministre de l'Économie Funk ou, simplement, deux ou trois personnalités.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Monsieur le Président, je ne suppose pas...

LE PRÉSIDENT. — Nous ne sommes pas du tout d'accord avec ce qu'a dit le Dr Sauter. Nous avons déjà entendu très longuement l'accusé Göring sur la composition du Gouvernement allemand, et les avocats conservent la latitude de pouvoir, au moment opportun, apporter la preuve que leurs clients n'en faisaient pas partie. Les avocats semblent ne pas comprendre que des éclaircissements de cette nature ne manqueront pas de survenir dans la suite des débats. Le Dr Sauter aura toujours toute possibilité de poser au témoin les questions qu'il désire.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Monsieur Dahlerus, je vais vous poser cette question de la façon suivante: les faits que vous avez entendus et sur lesquels vous êtes tombé d'accord cet après-midi, constituent-ils la base de l'opinion que vous avez formulée ce matin dans la réponse à la question du Dr Stahmer?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui. Je croyais à ce moment que je pouvais tenter d'entreprendre quelque chose pour empêcher une nouvelle guerre et je pouvais surtout prouver que tout avait été fait du côté du Gouvernement anglais pour éviter la guerre. Mais si j'avais su ce que je sais aujourd'hui, je me serais rendu compte, dès ce moment, que mes efforts ne pourraient pas être couronnés de succès.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Monsieur le Président, je demande l'autorisation d'aborder une autre question. Le Dr Stahmer a demandé les noms des industriels anglais. Je suis désireux, en ma qualité de représentant du Gouvernement anglais, de faire toute la lumière sur ce point et c'est pourquoi je sollicite respectueusement du Tribunal l'autorisation pour cette seule raison de demander ces noms à M. Dahlerus.

LE PRÉSIDENT. — Certainement, si vous le désirez.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Monsieur Dahlerus, pouvez-vous nous donner les noms des personnes que vous avez rencontrées dans la propriété de votre épouse dans le Schleswig-Holstein.

TÉMOIN DAHLERUS. — Puis-je les lire ou dois-je les donner ?

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Lisez-les, je vous prie.

TÉMOIN DAHLERUS. — Charles Mac Larn, S. W. Rossen, A. Holden, Sir Robert Renig, Bryon S. Mountain, C. F. Spencer, T. Menceford.

SIR DAVID MAXWELL-FYFE. — Je vous remercie.

LE PRÉSIDENT. — D'autres représentants du Ministère Public voudraient-ils contre-interroger le témoin ? Docteur Stahmer ?

Dr HORN. — Monsieur le Président, je vous prie de me permettre de vous poser une question. Puis-je demander, sans risquer d'être mal compris, pourquoi l'autorisation n'a pas été donnée ce matin, comme l'avait demandé le Dr Stahmer, de lire les noms qui viennent d'être cités ?

LE PRÉSIDENT. — Pourquoi posez-vous cette question et en quoi cela concerne-t-il l'accusé Ribbentrop ?

Dr HORN. — Le témoin Dahlerus était également cité pour l'accusé von Ribbentrop. Nous nous sommes entendus, le Dr Stahmer et moi, sur un certain nombre de questions et la question de ce matin relative à ces participants m'aurait également intéressé.

LE PRÉSIDENT. — On n'a pas permis de citer ces noms ce matin parce que nous voulions activer les débats et que nous pensions que les noms de ces personnes étaient sans intérêt. Mais puisque Sir David Maxwell-Fyfe a demandé l'autorisation de la donner afin de ne pas laisser supposer qu'on eût quelque chose à cacher, le Tribunal l'a accordée.

Dr HORN. — Je vous remercie.

Dr STAHMER. — Monsieur Dahlerus, vous avez dit ce matin que le 23 août Göring vous avait téléphoné à Stockholm et qu'il vous avait déclaré que la situation était devenue sérieuse et qu'il désirait vous voir immédiatement. Vous a-t-il indiqué pour quelles raisons il considérait à ce moment-là que la situation était sérieuse ? Ne le lui avez-vous pas demandé ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Non.

Dr STAHMER. — Vous êtes venu à Berlin le 24, vous avez eu immédiatement une entrevue avec Göring. Vous a-t-il dit pourquoi la situation était devenue plus sérieuse ?

TÉMOIN DAHLERUS. — Pas clairement.

Dr STAHLER. — Qu'a-t-il dit au sujet de la tension? D'où venait le sérieux de la situation?

TÉMOIN DAHLERUS. — Il indiqua que le fait que la question polonaise ne fût pas réglée et qu'il n'y eût aucun espoir qu'elle le fût, rendait la situation grave. Il dit aussi qu'elle dépendait entièrement de l'attitude britannique et de ses initiatives, quant à la solution à trouver.

Dr STAHLER. — Vous avez donc appris par cette réponse que la Pologne représentait le point critique?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

Dr STAHLER. — Vous avez alors, le 27 août, transmis des propositions envisageant la solution de la question polonaise?

TÉMOIN DAHLERUS. — Oui.

Dr STAHLER. — Ce matin, à la suite de mes questions se rapportant aux événements du 26 septembre, vous avez répondu — d'après mes notes — que vous pensiez à cette époque que les projets de Hitler n'étaient pas aussi limpides. Mais, cet après-midi, vous avez parlé de Göring. A quoi correspond cette différence dans vos réponses?

TÉMOIN DAHLERUS. — Je pensais à ce moment que tous les membres du Gouvernement allemand travaillaient en étroite collaboration.

Dr STAHLER. — Vous aviez donc tiré cette conclusion uniquement en partant de ces faits? Vous avez déclaré tout à l'heure que si vous aviez su à cette époque ce que vous savez aujourd'hui, vous n'auriez pas servi d'intermédiaire. A quoi est dû ce changement?

TÉMOIN DAHLERUS. — Aux faits révélés principalement pendant les débats de ce Tribunal ou qui ont pu être publiés.

Dr STAHLER. — De quels faits s'agit-il?

TÉMOIN DAHLERUS. — Des événements que j'ai cités, les déclarations du 11 avril, du 23 mai et du 22 août.

Dr STAHLER. — Il n'y a rien d'autre?

TÉMOIN DAHLERUS. — Non, mais ce sont là les motifs principaux.

Dr STAHLER. — Et quels sont les points secondaires? Quels sont vos autres scrupules?

TÉMOIN DAHLERUS. — Mon expérience du 26 septembre 1939, le discours de Hitler du 6 octobre 1939 et un certain nombre d'autres déclarations faites depuis.

Dr STAHLER. — Vous avez parlé tout à l'heure d'un accident d'avion. Si j'ai bien compris, vous avez parlé de Ribbentrop; parliez-vous vraiment sérieusement.

TÉMOIN DAHLERUS. — J'ai rectifié ma déclaration, en disant que je pensais que c'était Ribbentrop parce que son nom avait été mentionné une minute auparavant.

Dr STAHLER. — J'ai encore une question à vous poser: qu'était cette carte de Pologne que Göring vous aurait montrée?

TÉMOIN DAHLERUS. — Je possède l'original de cette carte.

Dr STAHLER. — Et quelles explications vous a-t-on données?

TÉMOIN DAHLERUS. — Que c'était un territoire contenant en majorité des Allemands et non pas des Polonais.

Dr STAHLER. — Comment expliquez-vous cette différence entre l'offre ultérieure et cette carte?

TÉMOIN DAHLERUS. — Je ne peux que présumer que la question n'avait pas été discutée entièrement et que des propositions diverses avaient été faites, avant qu'on prît la décision finale.

LE PRÉSIDENT. — Le témoin peut se retirer. L'audience est suspendue.

(L'audience est suspendue.)

LE PRÉSIDENT. — Monsieur Justice Jackson, voulez-vous continuer votre interrogatoire?

M. JUSTICE JACKSON. — Étant donné que l'interrogatoire de Göring a été interrompu pour permettre à Dahlerus de déposer sur des faits susceptibles de modifier les déclarations de cet accusé, je pensais que le Dr Stahmer pourrait en terminer avec l'audition du témoin Dahlerus, avant que je ne finisse moi-même mon contre-interrogatoire.

LE PRÉSIDENT. — Je vous demande pardon. Docteur Stahmer, voulez-vous poser à l'accusé Göring des questions qui se rapportent aux déclarations du témoin Dahlerus?

Dr STAHLER. — Je ne peux lui poser ces questions qu'après en avoir conféré avec lui. J'estime donc opportun que M. Justice Jackson continue maintenant son contre-interrogatoire. Je pourrai aussi utilement poser ces questions plus tard.

LE PRÉSIDENT. — Docteur Stahmer, le Tribunal pense que vous devriez être prêt à continuer maintenant. C'est vous qui avez demandé le témoignage de Dahlerus. Dahlerus est votre témoin, et non celui du Ministère Public. Vous deviez connaître, de ce fait, le contenu de ses déclarations.

Dr STAHLER. — Je vous prie de bien vouloir me donner la possibilité de pouvoir parler de cette question avec l'accusé lui-même.

LE PRÉSIDENT. — L'audience vient d'être suspendue pendant dix minutes.

Dr STAHLER. — Il ne m'a pas été possible de le faire en un si court laps de temps.

LE PRÉSIDENT. — Le Tribunal estime que vous devez poser ces questions immédiatement. Si vous voulez interroger Göring sur ces questions, il faut le faire maintenant.

Dr STAHLER. — Très bien. (*A l'accusé qui a repris place à la barre.*) On a mentionné récemment une carte, supposée avoir été dessinée par vos soins qui est incluse dans le livre de M. Dahlerus. Il a ce matin, sur ma demande, confirmé son authenticité. Je vous la présente à la page 53 de l'ouvrage et je vous prie de me donner des explications sur cette carte.

ACCUSÉ GÖRING. — Au cours de la discussion qui eut lieu dans la nuit du 29 au 30 août entre Dahlerus et moi, je crois que c'était chez le Führer, j'ai arraché une carte d'un atlas, sous l'impulsion du moment, et j'ai, avec des crayons rouges, verts et bleus, esquissé les régions, non pas les régions que nous demanderions, ainsi que l'a prétendu l'Accusation, mais les régions de Pologne dans lesquelles habitaient des sujets allemands. Le témoin Dahlerus l'a parfaitement compris et l'a fait clairement ressortir du fait qu'il a répété les mêmes indications sur une autre carte avec les mots suivants : « La partie striée indique la population allemande d'après Göring et la partie pointillée la population polonaise d'après Göring ». Il continue à écrire, en mentionnant les frontières : « La première proposition de frontières de Göring », qui concorde avec les indications des populations polonaise et allemande. Ce n'était pas une proposition de frontière mais l'indication de la séparation entre les deux populations. Il écrit ensuite : « Proposition de Hitler ». C'était la proposition définitive, la véritable et la seule qui eût été présentée aussi bien au Gouvernement polonais qu'au Gouvernement britannique. Mais si l'on compare avec ma carte, on peut voir qu'ici, spontanément et en toute hâte, avec des crayons de deux couleurs différentes, j'ai fait un tracé sommaire des zones de peuplement de ces régions, une dans laquelle la majorité est allemande et l'autre où il n'y a exclusivement que des Polonais. Seul a été remis dès le début à M. Dahlerus, mais seulement dans les grandes lignes, un projet de tracé de frontières qui fut, un peu plus tard, révisé pour plus d'exactitude. C'est le seul en question, le même qui a été publié et lu à l'ambassadeur Henderson. Comme celui-ci ne l'avait ni saisi ni compris, j'ai prié Dahlerus, pendant

la nuit, de le téléphoner à l'ambassade, afin qu'elle pût l'examiner le lendemain.

Dr STAHLER. — Je vous demanderais de bien vouloir répéter la dernière phrase que je n'ai pas entendue.

ACCUSÉ GÖRING. — Je répète: le tracé du Corridor établi d'après le projet de Hitler était le projet officiel, car seul le Führer était habilité à faire des plans définitifs. C'est ce projet qui a été lu à l'ambassadeur Henderson. Comme il ne l'avait pas compris, j'ai remis moi-même à Dahlerus, au cours de la nuit, cette note qui avait été lue à l'ambassadeur Henderson, afin qu'il pût en dicter les termes par téléphone. J'étais sûr, ainsi, que l'ambassadeur anglais pourrait la connaître en entier. Ainsi que je l'ai déjà dit, c'était réellement courir là un très gros risque étant donné que le Führer avait interdit pour l'instant de rendre cette information publique. Comme je le répète, je pouvais seul mener cette affaire à bien et prendre le risque de l'opération à mon compte. Mais pour le reste, mes croquis montrent clairement sur la carte « Population allemande d'après Göring », « Population polonaise d'après Göring » Ce n'était qu'une approximation que j'ai faite très vite, au cours de la nuit, sur une carte que j'ai déchirée d'un atlas, simplement pour donner une indication à mon interlocuteur.

Dr STAHLER. — M. Dahlerus a dit que le 23 août vous l'aviez appelé par téléphone et l'aviez prié de venir immédiatement à Berlin, parce que la situation entre temps était devenue sérieuse. Qu'est-ce qui vous faisait considérer la situation comme sérieuse?

ACCUSÉ GÖRING. — C'est sur les indications que le Führer m'avait communiquées le 22 août à l'Obersalzberg, que je constatai alors que la tension avait considérablement augmentée. Le Führer avait dit qu'il ne voyait qu'une solution à la question, s'il était impossible d'apporter une solution diplomatique. Comme il ne s'agissait alors que d'une allocution sans discussion, adressée à tous les officiers de haut rang qui, en cas de guerre, auraient commandé les troupes, je me suis contenté, en ma qualité d'officier le plus ancien, de dire au Führer à la fin: « La Wehrmacht fera son devoir. Tout naturellement. La Wehrmacht remplira son devoir si elle est appelée à le faire ».

En même temps, je voulais faire les plus grands efforts pour que, dans les délais les plus courts — il s'agissait là d'une question de jours; la date exacte devait être le 25 ou 26, on ne le savait pas encore — on fit à nouveau une tentative pour arriver à des négociations, afin de pouvoir dire au Führer que si une négociation pareille pouvait réussir, là encore il y aurait une possibilité d'arriver à une solution diplomatique et politique. De là le concours des événements du 22 après-midi: le discours du Führer et ma réaction immédiate de faire venir immédiatement Dahlerus de

Stockholm. Mais, naturellement, je ne lui ai pas dit et je ne pouvais pas non plus en ma qualité d'Allemand le dire à un étranger — et particulièrement en ma qualité d'officier — que mes raisons reposaient sur les facteurs que je viens d'exposer. Les choses sont présentées de telle façon maintenant qu'on serait tenté de croire qu'il n'aurait jamais dû exister en Allemagne de conceptions telles que « le secret militaire », « l'affaire secrète de commandement » ou « l'affaire très secrète » dans la politique et la vie militaire allemandes; comme si nous avions été obligés de faire connaître par avance, à la presse étrangère, toutes nos actions militaires et politiques. Je vous fais remarquer que nous avons ici les mêmes conditions à remplir que tout autre pays du monde entier.

Dr STAHLER. — Comment se fait-il que vous-même, personnellement, vous vous soyez occupé de l'affaire et que vous ne soyez pas passé par le ministère des Affaires étrangères?

ACCUSÉ GÖRING. — Je tenais à l'époque, autant que possible, à ce que cette question fût réglée par des moyens pacifiques. Le travail du ministère des Affaires étrangères est un travail officiel. Ici nous travaillions n'importe comment, simplement d'après les directives du Führer. Je pouvais faire sentir mon influence dans un sens qui était aussi direct que possible et qui n'était pas expressément officiel, car je ne pouvais pas, vis-à-vis de l'étranger, avoir des pouvoirs comparables à ceux d'un ministre des Affaires étrangères. A ce moment-là, il m'a paru clair qu'il ne s'agissait pas d'une question de formalités mais d'une possibilité pratique et rapide pour atteindre un but. Si je voulais agir sur le Führer, ce ne m'était possible que si j'avais quelque chose entre les mains, c'est-à-dire si je pouvais lui dire: « Sous ma propre responsabilité, en pleine connaissance de cause de votre part et sans engager ni votre personne ni votre politique allemande, je dirige des négociations afin, autant que les circonstances le permettent, de créer une atmosphère susceptible de faciliter les discussions officielles dans le but d'un règlement pacifique ». Par-dessus tout, c'était plus rapide.

Dr STAHLER. — Le Gouvernement anglais avait-il pleinement conscience qu'il s'agissait là d'une initiative personnelle de votre part qui s'exerçait parallèlement aux négociations diplomatiques officielles?

ACCUSÉ GÖRING. — Tout mon comportement a dû lui révéler clairement qu'il ne s'agissait là que d'une démarche officieuse qui ne se rattachait aux négociations officielles que par un ou deux points. Ce fut par exemple le cas de la phase au cours de laquelle l'ambassadeur Henderson, au lieu de retourner immédiatement à Berlin, resta un jour ou deux à Londres, en vue principalement d'expliquer au Gouvernement anglais, par le moyen du négociateur

non officiel qu'était Dahlerus, la base de ses intentions, des négociations ou du contenu de la note, si je puis m'exprimer ainsi. Et quand ce fut fait, les préparatifs en vue de ces conférences avaient sérieusement avancé. Que je ne fusse pas le seul à avoir la réelle conviction qu'en ce jour un pas considérable avait été fait dans le sens d'une politique pacifique — je crois que c'était le 28 — est prouvé par le fait que c'était également le point de vue de l'ambassade britannique, comme le conseiller d'ambassade Sir Ogilvie Forbes l'a clairement établi. Les choses n'ont empiré que le 29 août. Lors de toutes ces négociations, il ne s'agissait pas de ma part d'isoler la Pologne et de tenir l'Angleterre à l'écart, mais il s'agissait plutôt, le problème du Corridor et de Dantzig étant venu sur le tapis, de le régler pacifiquement, autant que possible dans le sens de la solution de Munich. Ce fut mon désir jusqu'à la dernière minute. S'il ne s'était agi que d'une exclusion de l'Angleterre, la diplomatie anglaise n'aurait pu manquer de le voir immédiatement. A ce sujet, elle est suffisamment renseignée. Mais elle est entrée dans ces négociations. Et secondement, j'aurais employé une tactique absolument différente. Ce n'est pas que je modèle les faits à ma guise aujourd'hui; je parle de ce qui s'est passé réellement pendant ces quelques jours, de ce que je pensais et désirais.

Les déclarations que le témoin Dahlerus a données aujourd'hui et les explications contenues dans son livre sur ses entretiens avec le Führer, ne représentent en rien la façon dont ils ont eu lieu. Ses descriptions sont assez subjectives, car le Führer ne se serait pas prêté longuement à un tel entretien.

Il y a également d'autres interprétations subjectives dans cet ouvrage qui ne paraissent pas en rapport avec la question, mais que néanmoins Sir David Maxwell-Fyfe nous a lues: C'est ainsi que j'aurais, d'une manière théâtrale, tendu deux épées, à deux de mes collaborateurs, afin qu'ils accomplissent des actions d'éclat. Or, l'un d'entre eux que j'aurais ceint d'une épée, était mon secrétaire Körner, un civil et non un soldat. J'aurais pu tout au plus lui donner une plume, car il s'occupait des prescriptions relatives au Plan de quatre ans. Le second était le chef de mon service d'État-Major, un directeur ministériel qui, lui non plus, n'était pas un soldat et ne désirait pas récolter de lauriers sur les champs de bataille, mais dont le seul devoir pendant la guerre consistait exclusivement à s'occuper de mon état-major civil et non de mon état-major militaire, de le faire fonctionner et d'assurer la conduite de ses travaux. Dans les deux cas, ces deux messieurs n'avaient besoin ni d'épées ni d'encouragements pour faire la guerre.

Dr STAHLER. — Est-il exact qu'on avait d'abord prévu une attaque contre la Pologne, le 26 août, et que cette date a été reportée par la suite?

ACCUSÉ GÖRING. — Il était prouvé que si, à ce moment — à cette date il y avait déjà eu des négociations officielles auparavant, il ne faut pas l'oublier — ces négociations n'étaient pas arrivées à une solution du problème, c'était à cause de la mobilisation générale en Pologne et du déploiement des troupes et en raison de très sérieux incidents de frontières qui étaient arrivés récemment. Je fais allusion au dimanche sanglant de Bromberg, aux 70.000 Allemands qui ont été massacrés et dispersés. En d'autres termes, l'atmosphère était telle que le Führer en était arrivé à trouver une solution dans la guerre. Survint alors un nouveau sursis, précisément parce qu'on croyait encore trouver une solution diplomatique. C'est pourquoi il était naturel de ma part de poursuivre par la voie officielle que j'avais déjà empruntée et malgré la tension existante, les efforts que j'avais entrepris pour arriver à une solution. Tout cela explique les fréquentes conférences de Dahlerus à Londres et à Berlin et tous ses voyages aller et retour. On n'a pas rapporté d'une manière très exacte la raison suivante de la dernière tentative que j'ai personnellement effectuée le 3 septembre. Le Gouvernement anglais, après le 1^{er} septembre, n'a pas envoyé un ultimatum, mais une note dans laquelle il demandait le retrait...

LE PRÉSIDENT. — L'interprète veut-il répéter au Tribunal la dernière question posée par l'avocat? Peut-être ne se la rappelle-t-il plus? Les sténographes pourraient-ils nous répéter cette dernière question?

(L'interprète répète la question.)

Dr STAHLER. — Oui.

LE PRÉSIDENT. — Oui, c'était la question, mais, d'après ce que j'ai entendu, on n'y a pas encore répondu.

Dr STAHLER. — Je n'ai pas bien compris, Monsieur le Président.

LE PRÉSIDENT. — Vous avez demandé si l'attaque de la Pologne avait été prévue par le Führer pour le 26 août et l'accusé Göring a parlé pendant longtemps sans répondre à cette question.

ACCUSÉ GÖRING. — J'ai répondu à cette question que le Führer avait en fait prévu cette date du 26 août pour l'invasion. Il considérait cette date comme nécessaire à cause de la situation que j'ai décrite. Cependant, il fut encore possible de le persuader d'accorder un sursis pour poursuivre d'autres négociations.

Dr STAHLER. — Comment expliquer que les propositions de Hitler aient échoué ?

ACCUSÉ GÖRING. — Quelles propositions ?

Dr STAHLER. — La dernière proposition du 27 août que M. Dahlerus a transmise à Londres.

ACCUSÉ GÖRING. — Cette proposition n'avait rien d'officiel, mais elle fut suivie d'une proposition officielle qui fut transmise sous forme de note à l'ambassadeur d'Angleterre ; on communiquait, en d'autres termes, au Gouvernement anglais, les exigences que l'Allemagne formulait à l'égard de la Pologne. Cette proposition ne fut pas entièrement comprise et fut alors officieusement, mais *de facto*, intégralement transmise, non seulement au Gouvernement britannique, mais aussi par la voie officieuse décrite par Dahlerus, à l'ambassadeur de Pologne. Elle échoua du fait que le Gouvernement polonais ne voulut pas consentir à la discuter. On fixa d'abord le 30 ou le 31 comme délai pour la désignation d'un plénipotentiaire. On continuait même à attendre ce plénipotentiaire. On croyait que l'ambassadeur polonais pourrait assumer cette charge, si les circonstances le permettaient, et on s'attendait à une conférence avec lui. Lorsqu'il eût déclaré qu'il n'était autorisé à accepter aucune condition, le Führer décida alors l'invasion pour le lendemain. J'ai aussi envoyé à l'ambassadeur de Grande-Bretagne, par l'intermédiaire de Dahlerus, le télégramme adressé par le Gouvernement polonais à son ambassadeur, lui interdisant dans un post-scriptum d'entreprendre quelque conversation que ce soit sur des propositions qui pourraient être faites, ou d'accepter toute proposition ou toute note de ce sens. J'ai immédiatement communiqué à Dahlerus ce télégramme déchiffré que j'avais reçu du service de recherches dont il fut question avant-hier, afin de le transmettre à Sir Henderson. Je lui disais en même temps, en dépit des scrupules que j'aurais pu avoir, que, du fait de l'importance extrême de cette affaire, le Gouvernement anglais devait se rendre compte aussi rapidement que possible de l'attitude intransigeante de la Pologne, afin qu'il pût, suivant les circonstances, influencer sur le Gouvernement dans le sens d'une conférence. Je faisais ainsi le sacrifice du secret puisque je lui montrais que nous avions le chiffre du code diplomatique polonais et gaspillais de ce fait, au préjudice de l'Allemagne, une réelle et importante source de renseignements. Je n'ai agi ainsi que pour prouver mon grand désir et ma détermination de détourner le conflit au dernier moment. Je voudrais vous lire l'appendice de la dépêche officielle ; il est bref : « Le Gouvernement polonais à M. Lipski, ambassadeur de Pologne à Berlin ». Je laisse la première partie et je lis ce qui suit :

« Les instructions particulièrement secrètes qui suivent sont adressées à l'ambassadeur : éviter de conduire des négociations officielles, en quelque circonstance que ce soit. Au cas où des propositions orales ou écrites seraient faites par le Gouvernement du Reich, dire que vous n'avez aucun pouvoir pour les accepter ou les discuter, que vous ne pouvez que transmettre le message à votre Gouvernement et que vous devez attendre des instructions complémentaires. »

Il en ressort clairement que l'ambassadeur, comme on nous l'avait dit, n'était nullement autorisé à faire quoi que ce soit. Et ce télégramme que le Führer a lu l'a très fortement renforcé dans l'idée qu'il n'y avait plus d'espoir d'arriver à un accord avec la Pologne.

Dr STAHLER. — Avez-vous entrepris ces négociations avec la ferme volonté de maintenir la paix ?

ACCUSÉ GÖRING. — C'est ce qui ressort de l'ensemble de cet ouvrage. Je ne voudrais pas cependant m'appuyer sur le témoignage de cet ouvrage mais sur ce que j'ai dit moi-même ici, sous la foi du serment. J'étais fermement résolu à tout faire pour que cette question qui avait été soulevée fût réglée pacifiquement. Je n'ai pas voulu la guerre et c'est pourquoi, dans la mesure de mes moyens, j'ai tout fait pour l'éviter. Cela n'a rien à voir avec les préparatifs que, moi, j'ai été obligé de faire en ma qualité d'officier de haut rang.

Dr STAHLER. — On a parlé ici de l'hypothèse d'un accident d'avion qui aurait pu coûter la vie à M. Dahlerus. Que pouvez-vous dire à ce sujet ?

ACCUSÉ GÖRING. — Le témoin Dahlerus a dit à la fin de sa déposition qu'il se devait de la rectifier, car il n'avait pas reçu de moi cette absurde information. C'était là, au contraire, une hypothèse de sa part parce que je venais, très peu de temps auparavant, et à propos d'un tout autre sujet, d'évoquer le nom de Ribbentrop. Une seule chose m'inquiétait, et c'est ce que je lui ai dit : Dahlerus partait pour Londres dans mon propre avion ; à cette époque, la tension était déjà extraordinairement grande ; dans tous les pays, on avait déjà mobilisé et proclamé l'état de siège. Depuis longtemps, la circulation aérienne officielle était interrompue. Je ne pouvais donc pas affirmer, dans ces conditions, que l'avion allemand qui emportait un courrier à Londres ou que l'avion anglais qui revenait d'Angleterre et arrivait à Berlin à cette époque, ne constituât pas une cible pour nos batteries de défense contre avions, ou pour les autres. Je désirais obvier à ce danger autant que possible, en téléphonant aux services hollandais et anglais, si mes souvenirs sont exacts. Voilà la seule raison de mes souhaits à Dahlerus ; j'espérais qu'il arriverait et reviendrait sans encombre car, à cette époque, un accident pouvait facilement

survenir. M. von Ribbentrop n'a absolument rien su du départ de Dahlerus. Pendant toute cette période je n'avais même jamais parlé de Dahlerus à M. von Ribbentrop. Il ne savait pas du tout que M. Dahlerus partait en avion, il ne savait même pas qu'il servait de truchement entre le Gouvernement anglais et moi. C'est une invention pure et simple.

Dr STAHLER. — Avez-vous assisté, le 26 septembre 1939, à la conversation entre Dahlerus et Hitler ?

ACCUSÉ GÖRING. — Oui.

Dr STAHLER. — Comment Hitler s'est-il exprimé sur la Pologne ?

ACCUSÉ GÖRING. — Il est exact qu'il déclara qu'un rétablissement de la Pologne, dans l'état ou elle était avant l'ouverture des hostilités, ne pouvait plus être envisagé, après le cours pris par les événements et après la décision des armes. Mais il voulait, bien entendu, que les vieilles provinces allemandes qui nous avaient été enlevées en 1918 nous revinssent désormais. A ce moment-là, déjà, il fit remarquer que le Gouvernement Général, y compris Varsovie, ne l'intéressait pas. Il insista vivement auprès de Dahlerus en disant que c'était là un problème d'importance primordiale qui ne devait être réglé qu'entre l'Allemagne et la Russie et qu'il n'était pas question d'un règlement unilatéral avec l'Angleterre, puisque la plus grande partie de la Pologne était déjà occupée par la Russie. Par conséquent, ces accords ne pouvaient en aucune façon être conclus d'une manière unilatérale, par l'Angleterre et par lui. Telles sont, dans leurs grandes lignes, les explications du Führer.

Dr STAHLER. — Je n'ai pas d'autres questions à poser.

M. JUSTICE JACKSON. — J'attire votre attention sur les déclarations que vous avez faites hier et je vous demande si elles sont exactes :

« Je crois que j'en étais vice-président » (il s'agit du Conseil de Défense du Reich). « Je ne le sais même pas, mais je l'ai entendu dire. Je vous assure, sous la foi du serment, qu'à aucun moment je n'ai participé à une seule réunion du Conseil de Défense du Reich lorsqu'il s'est réuni. »

Est-ce que c'est une traduction fidèle de votre témoignage ?

ACCUSÉ GÖRING. — Oui, j'ai dit qu'à aucun...

M. JUSTICE JACKSON. — Cela suffit. C'est tout ce que je voulais savoir. Je vous demande de fixer votre attention sur le document PS-3575 (USA-781), qui est un procès-verbal d'une réunion du Conseil de Défense du Reich du 18 novembre 1938, que vous avez présidée. J'attire votre attention sur votre déclaration aux termes de laquelle la réunion consista en un discours de trois

heures du Feldmarschall, après lequel aucune discussion n'eut lieu. Est-ce exact ?

ACCUSÉ GÖRING. — Je dois d'abord lire ce document, car je l'ai entre les mains pour la première fois.

M. JUSTICE JACKSON. — Vous ne saviez pas hier, lorsque vous avez témoigné, que nous possédions ce document, n'est-ce pas ? Répondez à cette question.

ACCUSÉ GÖRING — Je n'ai jamais vu ce document ; il me faut d'abord le lire. Je lis : « Observations sur la séance du Conseil de Défense du Reich du 18 novembre 1938 ».

Le Conseil de Défense du Reich, tel qu'il a été décrit ici, était composé de peu de personnes. Cependant étaient présents à cette réunion : tous les ministres et secrétaires d'État du Reich, les commandants en chef de l'Armée de terre et de la Marine de guerre, les chefs d'État-Major des trois subdivisions de la Wehrmacht, le Reichsleiter Bormann, représentant l'adjoint du Führer, le général Daluge, le SS-Gruppenführer Heydrich, le chef du travail du Reich, le commissaire aux prix, le président du Service du travail du Reich et d'autres.

Lorsque j'ai donné mes explications, je n'ai parlé que du Conseil de Défense du Reich en tant que tel. Il s'agit ici d'une séance de ce Conseil dans le cadre d'une grande assemblée. Je n'avais pas pensé à cela. Il s'agit donc d'une séance de ce Conseil au sein d'une assemblée qui débordait singulièrement le cadre du Conseil de Défense du Reich.

M. JUSTICE JACKSON. — J'attire votre attention sur le fait que le Feldmarschall a déclaré que la tâche du Conseil de Défense du Reich consistait à rassembler toutes les ressources de la nation pour accélérer l'armement allemand. Avez-vous trouvé ce passage ?

ACCUSÉ GÖRING. — Oui, je l'ai trouvé maintenant.

M. JUSTICE JACKSON. — Le second paragraphe.

ACCUSÉ GÖRING. — Oui.

M. JUSTICE JACKSON. — Au chiffre romain II, il est dit : « Les tâches matérielles : la première tâche est de hausser le niveau de l'armement de 100 à 300 ».

ACCUSÉ GÖRING. — Oui.

Dr SIEMERS. — Je ne vois pas pourquoi la Défense continue en permanence à ne pas recevoir les documents qui sont discutés et soumis au Tribunal. Le document dont il est question en ce moment nous est inconnu, à moi tout au moins. J'ai déjà remarqué à plusieurs reprises ces derniers jours que des documents étaient brusquement présentés par l'Accusation sans que l'on se donnât la peine de nous en faire part le moins du monde.

M. JUSTICE JACKSON. — C'est parfaitement exact. Je crois que tout avocat doit savoir que la bonne foi préside, entre autre, à ces débats. Si nous devons, au cours du contre-interrogatoire, soumettre chaque document qui est en notre possession avant qu'il nous soit possible d'en faire état après avoir entendu le témoignage, toute l'utilité du contre-interrogatoire est détruite de ce fait. Le témoin, au demeurant, ne le savait pas. Nous avons usé de cette pratique de soumettre à leur attention document après document en les assortissant toujours de quelque explication, en les préparant soigneusement et en les lisant ici à l'aide de notes. Aucun accusé n'eut jamais meilleure facilité de préparer sa défense que ces accusés, et j'estime que le contre-interrogatoire ne doit pas être anéanti par aucune exigence aux termes de laquelle nous soumettrions les documents par avance.

LE PRÉSIDENT (*au Dr Siemers*). — Avez-vous quelque chose à dire ?

Dr SIEMERS. — Oui. Je voudrais dire deux choses : en premier lieu, je suis absolument d'accord si M. Justice Jackson veut faire usage d'un élément de surprise. Je lui serais simplement reconnaissant de bien vouloir autoriser également la Défense à utiliser à son tour l'élément de surprise. Jusqu'à présent, en effet, on a toujours dit que nous devons produire, plusieurs semaines à l'avance, tous les documents que nous avons l'intention d'utiliser ici, afin que l'Accusation ait plusieurs semaines pour prendre position.

En second lieu, en admettant qu'on puisse utiliser l'effet de surprise, je crois que nous ne devrions pas, nous, avocats, avoir cette surprise au moment où le document est soumis au Tribunal et au témoin. Or, en ce moment, je n'ai ni ce document ni ceux des jours précédents.

LE PRÉSIDENT. — Ce que vous venez de dire n'est pas juste. Vous n'avez jamais été obligés de révéler les documents que vous vouliez proposer à un témoin au cours d'un contre-interrogatoire. Or, nous assistons à un contre-interrogatoire ; le Ministère Public peut, par conséquent, présenter n'importe quel document, sans en avoir fait état au préalable. Les avocats peuvent aussi présenter n'importe quel document au cours du contre-interrogatoire des témoins cités par le Ministère Public.

Je suis convaincu que si la Défense désire poser de nouvelles questions au témoin sur de tels documents, des copies peuvent en être mis à sa disposition dans ce but. Le Tribunal décide que ce document peut être présenté au témoin maintenant.

Dr SIEMERS. — La Défense a-t-elle la possibilité, à l'heure où toute la salle d'audience connaît le document, de l'avoir entre les mains ?

LE PRÉSIDENT. — Oui, certainement.

Dr SIEMERS. — Je vous serais très reconnaissant de m'en faire remettre un exemplaire maintenant.

M. JUSTICE JACKSON. — Je m'excuse, mais je ne puis dire si nous avons suffisamment d'exemplaires pour en remettre maintenant à la Défense.

LE PRÉSIDENT. — C'est possible, mais vous pouvez peut-être en donner un ou deux exemplaires?

M. JUSTICE JACKSON. — Mais je ne crois pas que nous devions fournir ces copies de documents avant que l'accusé ait été entièrement interrogé sur ce sujet, ce qui signifie...

LE PRÉSIDENT. — Oui, Docteur Dix.

Dr DIX. — Je voudrais formuler une requête: qu'il soit permis — au moins aux avocats des accusés qui doivent faire l'objet d'un contre-interrogatoire — d'obtenir en même temps que le Tribunal une copie du document qui doit être présenté afin que la Défense soit en mesure, ainsi que le Tribunal, de suivre l'interrogatoire.

Quand M. Justice Jackson nous dit qu'il estime équitable que la Défense — en ce cas mon collègue Stahmer — n'ait ces documents qu'après l'interrogatoire — en ce cas celui de Göring — je demande instamment, pour la dignité et le prestige de la Défense, la permission de m'opposer à cette suggestion de M. Justice Jackson. Je ne crois pas qu'il veuille insinuer que l'avocat pourrait, en ayant ces documents en mains en même temps que le Tribunal et que le témoin, d'une façon quelconque, par signes ou autrement, influencer l'accusé et par là troubler son contre-interrogatoire exécuté par le Ministère Public. Je suis persuadé qu'il n'en est pas ainsi, mais on pourrait en tirer cette conclusion. C'est pourquoi je formule à nouveau ma requête: si, au cours d'un contre-interrogatoire, un document est, dans ce but, et en considération de l'effet de surprise, présenté à un témoin et en même temps au Tribunal, l'avocat intéressé, qu'il s'agisse de celui qui a cité le témoin ou de celui de l'accusé qui dépose à la barre, doit, au même moment, en recevoir une copie, afin qu'il puisse se faire une idée de ce qui est présenté au témoin.

Göring, à l'instant, pouvait prendre connaissance de ce document, tandis que le Dr Stahmer ne le pouvait pas. Il n'est donc pas en mesure de suivre le contre-interrogatoire mené par M. Justice Jackson.

Cette anomalie n'est pas voulue; c'est pourquoi je demande à M. Justice Jackson de bien vouloir répondre à ma suggestion, dans un souci d'unité et pour que le Tribunal prenne une décision, sur ma demande qui est parfaitement justifiée.

LE PRÉSIDENT. — Monsieur Justice Jackson, le Tribunal pense que vous avez absolument raison d'estimer qu'il n'y a pas lieu, comme je l'ai déjà approuvé, de révéler les documents aux accusés avant de procéder à leur contre-interrogatoire. Mais au moment où vous y procédez, vous opposez-vous à ce qu'on fasse parvenir un exemplaire de ce document à l'avocat dont le client est interrogé?

M. JUSTICE JACKSON. — Ce fait s'est révélé maintes fois impossible en raison de la situation de ces documents. Beaucoup d'entre eux nous sont parvenus tout dernièrement et nous avons moins de facilités pour nos reproductions.

LE PRÉSIDENT. — Je ne demande pas que vous en donniez à tous les avocats, mais seulement au Dr Stahmer.

M. JUSTICE JACKSON. — Si nous possédons des exemplaires, je ne vois aucune objection à ce qu'on le fasse, mais la difficulté a toujours consisté à obtenir des exemplaires allemands de ces documents...

Dr DIX. — Puis-je encore ajouter quelque chose? Si ces documents n'existent pas en allemand, il en existe tout de même des copies anglaises. Surtout quand il s'agit de témoins allemands comme Göring, on leur remet le document en allemand. Je crois donc qu'il est possible d'arriver à un accord sur ce point.

(Le Dr Siemers s'approche du pupitre.)

LE PRÉSIDENT. — Nous n'avons pas besoin d'entendre plus d'un seul avocat à ce sujet. Le Tribunal a déjà repoussé votre objection selon laquelle le document devait être remis avant le contre-interrogatoire.

Dr SIEMERS. — Je regrette, Monsieur le Président, ma demande tendait simplement à ce que la Défense obtint les documents en même temps que le Tribunal. Je ne suis pas de l'avis du Dr Dix qui pense qu'un seul avocat doit les recevoir car, quand il s'agit, par exemple, d'un procès-verbal d'une séance du Conseil de Défense du Reich, plusieurs accusés sont intéressés. Il ne suffit donc pas de donner un exemplaire à un avocat, il faut en donner à tous les défenseurs. Je crois que M. Justice Jackson...

LE PRÉSIDENT. — Mais pas en ce moment. Il se présente, comme nous le savons tous, bien des difficultés pour reproduire tous ces documents; des efforts considérables ont été faits par le Ministère Public et les sections de traduction pour permettre de donner aux accusés des documents allemands. Il n'est pas nécessaire que tous les avocats aient un document au moment où l'on contre-interroge le témoin. Je suis sûr que le Ministère Public fera tout son possible pour faire parvenir des exemplaires de documents en temps voulu.

Le Tribunal pense qu'il est tout à fait suffisant qu'un seul exemplaire des documents soit fourni à l'avocat que le témoin intéresse. Comme je l'ai déjà dit, le Ministère Public vous fera sans aucun doute remettre des copies de ces documents en temps voulu.

Vous défendez l'accusé Raeder. Je crains fort, qu'au rythme où se déroulent les débats, cet accusé ne soit pas appelé avant longtemps à la barre des témoins.

Dr SIEMERS. — Il en résulte que les avocats non directement intéressés ne peuvent pas comprendre le contre-interrogatoire. Je prie le Tribunal de bien vouloir considérer qu'il m'est, sur cette question technique, impossible de suivre M. Justice Jackson. Le document est tiré à plusieurs exemplaires à l'aide d'une matrice, il n'y a aucune différence qu'il le soit à 20, 40, 80 ou 100 ou 150 exemplaires. La différence de temps ne sera que de quatre à cinq minutes. Je crois donc que la considération technique ne peut pas intervenir.

LE PRÉSIDENT. — Le Tribunal va prendre vos explications en considération, mais il n'y a aucune règle qui stipule que les documents doivent être remis à chaque avocat pour les contre-interrogatoires.

ACCUSÉ GÖRING. — Je voudrais parler encore de ce document. Il ne s'agit pas là...

M. JUSTICE JACKSON. — Je demande respectueusement qu'on prie le témoin de répondre aux questions et de garder ses explications pour son avocat; sans cela, ce contre-interrogatoire ne pourra être poursuivi avec succès et nous perdrons beaucoup de temps.

LE PRÉSIDENT. — J'ai déjà expliqué à plusieurs reprises que les accusés venant à la barre comme témoins devaient répondre directement aux questions, et si possible par oui ou par non. S'ils ont des explications à donner, ils peuvent le faire après avoir répondu directement à la question.

M. JUSTICE JACKSON. — J'attire votre attention sur l'article 3, sous-titre II, Finances. Il est ainsi rédigé :

« Situation très critique des finances du Reich. Elle sera améliorée par le milliard imposé aux Juifs et par les bénéfices provenant de l'aryanisation des entreprises juives. »

Vous le trouvez dans ce procès-verbal ?

ACCUSÉ GÖRING. — Il s'y trouve.

M. JUSTICE JACKSON. — Et ce procès-verbal est signé par Wörmann, n'est-ce pas ?

ACCUSÉ GÖRING. — Ce n'est pas exact. Je vous demande pardon. Je vois Wörmann sur cette photocopie. Et non Bormann. Je

connais très bien la signature de Bormann. Ce n'est pas là sa signature.

M. JUSTICE JACKSON. — J'ai dit Wörmann et non Bormann.

ACCUSÉ GÖRING. — C'est cela, Wörmann, oui.

M. JUSTICE JACKSON. — N'avez-vous pas établi et organisé au sein du Conseil de Défense du Reich un comité de travail qui se réunissait de temps à autre et poursuivait certains travaux ?

ACCUSÉ GÖRING. — Je l'ai déjà expliqué récemment ; c'était le comité des rapporteurs.

M. JUSTICE JACKSON. — Et j'attire votre attention sur le document EC-405, procès-verbal de la dixième réunion du comité de travail du Conseil de Défense du Reich.

ACCUSÉ GÖRING. — J'ai compris, Monsieur le Président, qu'après avoir répondu aux questions, je peux ensuite donner une explication si elle me paraît nécessaire. Étant donné que j'ai répondu clairement à votre question sur le premier document, je veux maintenant expliquer, encore une fois, qu'il ne s'agit pas d'une séance du Conseil de Défense du Reich, mais d'une réunion générale de tous les ministres et secrétaires d'État et de nombreuses autres personnes. J'ai commencé ainsi mes déclarations : I. Organisation du Conseil de Défense du Reich. Le Conseil de Défense du Reich était prêt, par décisions du cabinet de 1933 et 1934, à commencer ses travaux, mais il ne se réunit jamais. La loi de défense du Reich, du 4 septembre 1938, le rétablit. Le président est le Führer qui délègue en permanence le Feldmarschall Göring pour le remplacer. J'ai déjà dit, et je pourrais encore l'attester par écrit, que ce Conseil de Défense du Reich dont il a été question et qui comprenait le plénipotentiaire général à l'Économie, Schacht, ou, pour mieux m'exprimer encore, le Collège des trois, ne s'est jamais réuni. Je demande maintenant qu'on me répète la question qui concerne ce deuxième document et que j'ai oubliée.

M. JUSTICE JACKSON. — Vous avez déclaré que l'occupation de la Rhénanie n'avait pas été préparée à l'avance ?

ACCUSÉ GÖRING. — Très peu auparavant, ai-je précisé.

M. JUSTICE JACKSON. — Combien de temps environ ?

ACCUSÉ GÖRING. — Autant que je me souviens, deux ou trois semaines avant, tout au plus.

M. JUSTICE JACKSON. — Maintenant, j'attire votre attention sur le procès-verbal de la dixième réunion du comité de travail du Conseil de Défense du Reich qui se trouve à la fin du document EC-405 ; c'est la discussion suivante, du 26 juin 1935.

ACCUSÉ GÖRING. — Puis-je demander à quelle page ? Ce document est très long et nouveau pour moi.

M. JUSTICE JACKSON. — Je n'ai pas suffisamment d'exemplaires...

ACCUSÉ GÖRING. — A quelle page, je vous prie? Sinon je serai obligé de lire tout le document.

M. JUSTICE JACKSON. — Voyez le dernier paragraphe, puis nous remonterons: «La rédaction des directives de mobilisation n'est autorisée que si c'est absolument nécessaire pour une exécution harmonieuse des mesures prévues pour les zones démilitarisées. Les archives doivent, sans exception, être conservées en sûreté dans des coffres-forts». Avez-vous trouvé ce passage?

ACCUSÉ GÖRING. — Le document qu'on m'a remis contient des déclarations alternées de différents personnages. C'est un dialogue. Puis-je vous poser à nouveau la question? Le dernier paragraphe ne contient rien de ce que vous m'avez dit; il doit y avoir une différence entre le texte allemand et le texte anglais, car le dernier paragraphe ici n'a aucune importance. Voulez-vous me dire où je dois lire?

M. JUSTICE JACKSON. — Vous trouverez ce passage au troisième paragraphe avant la fin, si mon document est exact. Est-ce que nous avons le même document?

ACCUSÉ GÖRING. — Il faut me dire qui parle ici, car ce document rapporte les paroles de différentes personnes.

(On indique le passage en question à l'accusé.)

On vient de me le montrer, sous le nom de Jodl. Il faut au préalable que je le lise.

M. JUSTICE JACKSON. — L'avez-vous trouvé? «La zone démilitarisée demande un traitement spécial. Dans son discours du 21 mai 1935 et au cours d'autres explications, le Führer et Chancelier du Reich a déclaré que les stipulations du Traité de Versailles et du Pacte de Locarno devaient être observées». Avez-vous trouvé ce passage?

ACCUSÉ GÖRING. — Oui.

M. JUSTICE JACKSON. — Et au paragraphe suivant: «Puisque, pour l'instant, les embarras internationaux doivent être évités par tous les moyens, seules les mesures préparatoires absolument nécessaires doivent être poursuivies. L'existence de tels préparatifs et leurs plans doivent être gardés strictement secrets dans la zone elle-même aussi bien qu'à l'intérieur du Reich». Avez-vous trouvé ce passage?

ACCUSÉ GÖRING. — Oui.

M. JUSTICE JACKSON. — Et vous trouverez aussi: «Ces préparatifs comprennent en particulier, les suivants: a et b sont sans importance sur ce point; c) préparatifs pour la libération du Rhin...

ACCUSÉ GÖRING. — Oh non! vous faites une grave erreur. Le mot original en allemand signifie préparation pour la libération du Rhin; c'est une question de préparation technique qui n'a rien à voir avec la libération de la Rhénanie. On parle ici d'abord de la mobilisation des transports et des moyens de transmission puis, c), des préparatifs effectués pour rendre le Rhin libre, c'est-à-dire que le Rhin ne devait pas transporter trop de bateaux pendant la mobilisation, afin de rester libre pour les mesures militaires. Vous trouverez ensuite d) Préparation pour la défense locale, etc. Vous voyez qu'il s'agit de mesures tout à fait générales ordinaires et usuelles de préparation de la mobilisation. Le terme libération n'a pas été bien compris par le Ministère Public...

M. JUSTICE JACKSON. — Préparatifs de mobilisation? Exactement...

ACCUSÉ GÖRING. — Si vous vous le rappelez, j'ai spécifié clairement dans ma déclaration que, dans la zone démilitarisée, des préparatifs généraux de mobilisation avaient été faits. J'ai cité, par exemple, des achats de chevaux, etc. Il y a une erreur quant au mot «Freimachung» qui ne désigne pas la libération de la Rhénanie, mais simplement le fait de rendre libre le cours du Rhin.

M. JUSTICE JACKSON. — Ces préparatifs étaient des faits en vue de l'occupation armée de la Rhénanie, n'est-ce pas?

ACCUSÉ GÖRING. — Non, c'est complètement faux. Si l'Allemagne devait être entraînée dans une guerre, que ce soit de n'importe quel côté, même à l'Est, il fallait que les mesures de mobilisation fussent prises et que, dans ce cas, on y procédât même dans la Rhénanie démilitarisée; mais non pas dans le but de libérer la Rhénanie.

M. JUSTICE JACKSON. — Ces préparatifs n'étaient pas des préparatifs militaires?

ACCUSÉ GÖRING. — C'étaient des préparatifs généraux de mobilisation, tels que tous les pays en font, mais pas du tout dans le but d'occuper la Rhénanie.

M. JUSTICE JACKSON. — Mais ils étaient d'une nature telle qu'ils devaient être gardés absolument secrets vis-à-vis des puissances étrangères?

ACCUSÉ GÖRING. — Je ne crois pas me rappeler avoir lu quelque part l'annonce des préparatifs de mobilisation entrepris par les États-Unis.

M. JUSTICE JACKSON. — Je fais très respectueusement remarquer au Tribunal que ce témoin n'a cessé de faire preuve de mauvaise volonté au cours de son interrogatoire. Il est parfaitement inutile de perdre notre temps si nous ne pouvons pas obtenir de

19 mars 46

réponses aux questions. Jusqu'ici nous avons perdu notre temps et ce témoin me semble avoir adopté à la barre des témoins et sur le banc des accusés une attitude méprisante et arrogante envers le Tribunal qui lui accorde un procès tel qu'il n'en a lui-même jamais accordé à âme qui vive.

Je demande respectueusement que des instructions soient données à ce témoin pour qu'il rédige des notes contenant, s'il le veut, ses explications, et qu'il soit prié de répondre à mes questions et de réserver ses explications pour son avocat qui en fera état plus tard.

LE PRÉSIDENT. — J'ai déjà établi une règle générale qui s'applique aussi bien à cet accusé qu'aux autres témoins.

Nous allons maintenant lever l'audience.

(L'audience sera reprise le 20 mars 1946 à 10 heures.)